

**PROCES-VERBAL INTEGRAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2019**

ONT ASSISTÉ A LA SÉANCE :

Groupe Socialiste et apparentés :

Monsieur BLAZY
Monsieur CAURO
Madame GRIS
Monsieur JAURREY
Monsieur RICHARD
Madame MAILLARD
Monsieur ANICET
Madame CAUMONT
Monsieur HAKKOU
Madame TORDJMAN
Monsieur NDALA
Monsieur DUBOIS
Madame VALOISE
Madame OSSULY
Monsieur OUERFELLI

Groupe Communiste et Républicain :

Monsieur PIGOT
Monsieur BOISSY
Madame QUERET
Madame MURCIA
Monsieur MACREZ

Groupe Agir pour Gonesse :

Monsieur TIBI
Monsieur HAROUTIOUNIAN
Monsieur YAPO

Elu non inscrit :

Monsieur OUCHIKH (SIEL)

Groupe Un nouveau Souffle pour Gonesse :

Monsieur SABOURET
Monsieur DOS SANTOS
Madame PEQUIGNOT
Monsieur SAMAT
Monsieur BARAN

Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir :

Madame HENNEBELLE, Groupe Communiste et Républicain à Monsieur PIGOT.
Monsieur TOUIL, Groupe Socialiste et apparentés à Monsieur JAURREY.

Absents :

Madame MOUSTACHIR, Groupe Socialiste et apparentés - Madame YOHALIN, Groupe Agir pour Gonesse - Monsieur VIGOUROUX, élu non inscrit - Madame KARTOUT, élue non inscrite.

Arrivée de Monsieur NDALA à 20h50.

Départ de Messieurs TIBI, HAROUTIOUNIAN et YAPO à 23h40.

Le quorum étant atteint, **Monsieur le Maire** déclare la séance ouverte à **20h45**.

Monsieur le Maire propose que **Monsieur CAURO** soit désigné comme secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 23 septembre 2019.

Sans observations de la part de l'assemblée, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

Groupe Socialiste et apparentés : 15 Pour
Groupe Communiste et Républicain : 6 Pour
Groupe Agir pour Gonesse : 3 Abstentions
Monsieur OUCHIKH (SIEL) non inscrit : Abstention
Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 5 Abstentions

Arrivée de Monsieur NDALA à 20h50.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur le Maire

APPROUVE la motion relative à la défense du peuple Kurde et **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle à une association d'aide humanitaire aux victimes civiles.

Monsieur PIGOT :

« Merci Monsieur le Maire. Alors malheureusement les pétitions de principe, les condamnations verbales ne suffiront pas à arrêter le pouvoir d'Erdogan mais en même temps bien entendu, plus que jamais, tout doit être fait pour sauver nos amis Kurdes et les populations installées ou réfugiées dans le nord-est de la Syrie. Si les mots ont un sens, l'engagement résolu de la France comme réclamé au travers d'une résolution du Parlement du groupe des élus Communistes et Républicains aussi bien au Sénat qu'à l'Assemblée nationale, celle-ci doit se manifester par un changement d'attitude, par une mobilisation beaucoup plus forte qui place les Kurdes sous protection. La France aurait pu depuis longtemps exiger une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU à cette fin. Il faut bien dire que la France n'est pas à la hauteur du péril, tout se passe comme si derrière les mots de condamnation, nous étions en train de lâchement abandonner les Kurdes et les forces démocratiques syriennes, ces forces combattantes et les populations civiles qui sont à la merci du feu de l'armée turque. Et Erdogan veut liquider physiquement l'expérience du Rojava démocratique, c'est la partie du Kurdistan en Syrie, dont le compte Twitter a bizarrement été bloqué, seule expérience politique de nature laïque dans la région, source d'espoir pour toute tentative de reconstruction de la paix. Où sont les sanctions économiques et politiques fortes contre le régime d'Ankara que les parlementaires communistes réclament depuis longtemps ? Face à cette situation, qu'a annoncé le Président Macron au Conseil européen, une possible rencontre entre chefs de gouvernement et Erdogan à Londres : mais pour quoi faire ? Pour colmater les brèches et reconstituer une coalition avec celui-là même qui massacre les Kurdes et les forces démocratiques en Syrie. La France reste enlisée au sein de l'OTAN avec des alliés qui lui ont tourné le dos. Elle doit parler d'une voix indépendante dans le monde pour mobiliser l'ONU et retrouver une crédibilité mise à mal sur bien des sujets au plan international. C'est pour toutes ces raisons que notre groupe des élus Communistes et Républicains bien sûr signera cette motion et nous sommes bien-sûr tout à fait d'accord pour l'aide qu'on peut apporter en lien avec l'association citée dans la motion, d'aide humanitaire. »

Monsieur le Maire :

« Merci. Avant de donner la parole à Monsieur Baran et ensuite Monsieur Ouchikh, vous avez bien évidemment vu que nos demandes portent sur aussi une demande instante faite au Président de la République d'intervenir auprès de l'ONU pour qu'il y ait un processus politique de résolution de la crise mais évidemment que le retrait des troupes turques au nord de la Syrie soit exigé également. Cela me paraît évidemment une des bases de la solution politique et on ne peut pas justifier l'invasion d'un territoire. Monsieur Baran.

Monsieur BARAN :

« Merci Monsieur le Maire. Du 9 au 22 octobre dernier, date de l'accord de Sotchi entre Turquie et Russie, la Turquie a mené une offensive, et brutale et sanglante, contre le Rojava, territoire situé au nord de la Syrie tenu par les forces Kurdes en lutte contre Daesh. Cette offensive qui a fait des centaines de victimes civiles ainsi que parmi les combattants des forces démocratiques syriennes, a été rendue possible par la trahison du Président américain Trump qui a décidé de retirer les soldats américains du Rojava et ainsi donner un feu vert implicite. Cette offensive est criminelle à plus d'un titre, d'abord c'est un coup de poignard dans le dos des seuls alliés de la coalition contre Daesh, les seuls qui ont réellement combattu Daesh sur le terrain au prix de plus de 11 000 combattants tués. Ensuite les frappes turques et les actes criminels de leurs supplétifs, notamment le viol et le meurtre de Hevrin Khalaf, membre de la direction du Conseil démocratique Syrien, le 12 octobre 2019, constituent une atteinte inacceptable aux droits de l'Homme et des crimes contre l'humanité passibles des tribunaux pénaux internationaux. Pour les dirigeants qui les ont ordonnées et en premier lieu le Président turc Erdogan, ces atteintes aux droits de l'Homme s'inscrivent dans la droite ligne de l'évolution dictatoriale du régime turc qui réduit chaque jour un peu plus toutes les libertés publiques et les règles démocratiques les plus élémentaires comme la liberté d'opinion ou la liberté de la presse. Troisièmement, cette offensive a créé un désastre humanitaire en provoquant l'exode de 200 000 personnes. Enfin cette offensive avait un but de nettoyage ethnique du Rojava comme nous avons pu le constater à Flink et aujourd'hui sous l'occupation turque et de ses alliés, pour en chasser les Kurdes et y installer des réfugiés syriens de Turquie dont certains sont en réalité des islamistes de Daesh. Ces pratiques rappellent les sinistres heures du génocide de 1915 des Arméniens, Assyro-Chaldéens et Grecs pontiques que la Turquie refuse toujours de reconnaître et qui a fait plus de 1 500 000 victimes.

Nous regrettons l'inaction de la communauté internationale face à cette agression turque, membre de l'OTAN la Turquie fait aussi un chantage aux réfugiés et aux états membres de l'Union européenne pour parvenir à ses fins. Or il existe des moyens de pression : arrêt des aides européennes, 6 milliards sur les 3 prochaines années, interdiction des ventes d'armes, sortie de l'OTAN, gel des avoirs Turcs, poursuites pénales des dirigeants de l'AKP largement corrompus.

A travers la présence de notre Président de groupe Cédric Sabouret au meeting du 15 octobre dernier au théâtre du Gymnase, rassemblant toutes les forces politiques de notre pays pour appeler à sauver nos alliés kurdes, nous avons apporté notre appui aux victimes de l'opération du Rojava. Aujourd'hui dans le même esprit, nous soutenons la motion qui nous est présentée et l'attribution d'une aide humanitaire à destination des Kurdes de Syrie et des autres victimes de cette offensive, notamment les Yezidis et les Syriaques. Nous demandons aussi que des actions soient entreprises pour sensibiliser les Gonesseois à la situation que vivent les victimes du Rojava, certains seront peut-être amenés à venir en France pour fuir la répression et être accueillis chez nous comme réfugiés politiques. Nous souhaitons que les Gonesseois sachent ce qu'ils ont vécu, le mal fait par Daesh et l'État turc et comprennent mieux les souffrances du peuple kurde. »

Monsieur le Maire :

« Merci. Monsieur Ouchikh. »

Monsieur OUCHIKH :

« Oui je serai très bref Monsieur le Maire, donc je voterai pour cette motion non sans beaucoup d'hésitations je dois l'avouer. Quand j'ai pris connaissance de cette motion je me demandais si nous nous trouvions dans l'enceinte du Conseil municipal de Gonesse ou à l'hémicycle des Nations Unies. La question est grave, celle qui est évoquée de l'attaque turque en Syrie et bien sûr s'attaquant d'abord au peuple kurde mais elle n'est pas moins grave que les troubles qui aujourd'hui agitent l'Algérie ou le peuple bolivien ou vénézuélien qui sont l'un comme l'autre l'objet de répressions de la part de leur gouvernement. On pourrait parler aussi du peuple de Hong Kong attaqué sous l'oppression chinoise, bref on pourrait multiplier les exemples, l'actualité internationale nous en offre chaque jour l'illustration, des conflits mondiaux planétaires redoutables qui entraînent pour les populations concernées des conséquences tout à fait dramatiques et à l'égard desquelles nous pourrions, pour peu que nous ayons des contacts avec des associations locales qui œuvrent à Hong Kong, à Alger, à La Paz ou je ne sais où, et bien donner un appui financier.

Donc je ne suis pas sûr que nous soyons d'ailleurs dans le cadre tout à fait légal d'une compétence municipale, la compétence d'un Conseil municipal nous le savons tous c'est d'abord et avant tout de traiter des dossiers d'échelle municipale ou des dossiers qui pourraient avoir une répercussion d'un point de vue communal. Alors je ne suis pas contre évidemment l'appui humanitaire mais peut-être pas forcément un appui à vocation universelle, je pense qu'il y avait peut-être d'autres sujets plus prioritaires à traiter à l'échelle d'ailleurs nationale. J'aurais aimé par exemple ce soir que nous délibérions sur une aide financière apportée à certaines communes de l'Ardèche notamment qui ont été victimes il y a huit-dix jours d'intempéries considérables, qui ont mis en péril beaucoup de nos compatriotes et qui d'ailleurs ont saccagé beaucoup d'équipements publics de ces communes, et j'ai entendu ici ou là des Maires de ces communes qui ont appelé à l'aide, à l'aide de la communauté

nationale, pas simplement de l'Etat mais aussi de la générosité publique pour justement leur permettre de pallier ces difficultés.

Donc je m'interroge, alors il ne s'agit pas d'opposer les souffrances, toutes les souffrances sont légitimes, mais il s'agit peut-être de les hiérarchiser et je ne suis pas persuadé que cette aide soit véritablement dans les compétences du Conseil municipal de Gonesse car après tout si nous délibérons positivement et si nous accordons cette aide, que je vais finalement accepter après ce long préliminaire, rien ne nous empêchera demain d'approuver d'autres aides de tous les pays au monde au regard de tous les conflits planétaires qui peuvent agiter notre monde.

Alors après cette considération très générale qui est peut-être non pas une volonté de ne pas voter cette délibération mais de rappeler qu'à l'avenir il faudra faire très attention au choix des aides humanitaires que la Ville de Gonesse s'engage à fournir, je vois que derrière ce long préliminaire du rapport, Monsieur le Maire vous avez évoqué l'existence d'une association nationale ou gonesse, vous n'avez pas été très précis à cet égard, en tout cas un médecin, un cardiologue je crois qui œuvre pour aider les populations kurdes qui sont en souffrance dans ce pays au nord de la Syrie, et je crois qu'effectivement l'aide que nous pouvons apporter à ce médecin et son association peut être tout à fait utile et légitime, et ce n'est qu'au regard de cela que je voterai pour Monsieur le Maire, cette subvention et non pas au regard des considérations générales que vous avez évoquées qui sont largement consignées dans ce rapport qui me semble complètement étrangères à la compétence du Conseil municipal. »

Monsieur le Maire :

« Oui Monsieur Haroutiounian. »

Monsieur HAROUTIOUNIAN :

« Oui l'essentiel a été dit, on n'a rien de plus à ajouter, nous sommes bien sûr favorable, à cette motion, quoi dire de plus sachant que le peuple turc malheureusement a toujours commis des exactions depuis que la République turque a été créée par Mustafa Kemal ça n'a jamais cessé et même avant sous l'empire Ottoman, malheureusement. Donc on ne peut que valider cette motion et soutenir le peuple kurde qui en ce moment est persécuté et rendre hommage aux femmes kurdes qui ont combattu les islamistes de Daesh. »

Monsieur le Maire :

« Bien alors finalement il y a un seul point de débat parmi nous c'est la question de l'aide enfin... même d'abord la question de la compétence que l'on a ou que l'on n'aurait pas à se prononcer sur un évènement qui est une guerre, une agression contre un peuple qui quand même, Monsieur Ouchikh ça ne devrait pas vous échapper, s'est engagé dans la lutte contre Daesh ; je l'ai dit, ça crée des liens. Mais la compétence si nous ne l'avons pas de par la loi, nous n'avons pas de compétence internationale en dehors des jumelages, nous n'avons pas d'interdiction d'exprimer notre solidarité et d'exprimer aussi sur le plan politique nos analyses. Je rappelle que les communes ont une compétence générale, alors compétence générale ça rentre dans le général, ce que je viens de dire si on veut faire du juridisme un peu quand même étroit, mais je crois que nous nous sommes exprimés à plusieurs reprises sur d'autres situations ici au Conseil municipal et en termes d'aide humanitaire en direction du territoire national comme en direction par exemple de nos amis de Leonessa, comme aussi dans d'autres occasions au niveau international. C'est vrai nous ne sommes ni le Gouvernement de la France ni encore moins l'ONU et nous avons une forme d'impuissance mais l'impuissance que nous avons à agir sauf à décider d'une aide humanitaire, ne peut pas nous rendre impuissants à réfléchir et à parler, et à nous exprimer, là ce serait une impuissance peut-être coupable au bout du compte à force de vouloir ignorer les choses et dire qu'on n'est pas compétent pour en parler. Mais on ne va pas en faire un sujet qui doit nous diviser puisque vous avez dit vous-même qu'au bout de compte vous voteriez cette proposition.

Et sur la proposition de l'aide je peux vous apporter quelques éléments complémentaires d'information sur l'association. Soleil rouge c'est la traduction française du kurde, alors excusez-moi pour la prononciation, de Roja Sor, je l'ai prononcé en très français sans doute je ne sais pas comment ça se prononce en kurde mais Soleil rouge pour la traduction, avec je le disais un cardiologue qui s'appelle Monsieur Koroglu et qui est d'origine kurde évidemment et qui exerce dans l'Aube à Troyes, et avec le Croissant rouge, le Soleil rouge est la seule association française présente au Rojava le Kurdistan syrien pour venir en aide à la population locale. Et l'argent qu'ils collectent, donc l'argent que nous allons donner, nous, va servir à quoi ? Evidemment je l'ai dit, aux besoins humanitaires urgents par exemple l'aide aux centaines de milliers de déplacés et aux réfugiés, les problèmes d'eau, de nourriture, de couvertures parce qu'on est au Moyen-Orient mais on est en décembre et il y a des montagnes et il y fait froid et sans doute même beaucoup plus froid ce que nous pouvons nous connaître ici en France, en tout cas en Ile de France.

Les besoins médicaux sont nombreux, je rappelle que la région est sous embargo et l'acheminement de convois humanitaires est très difficile, très coûteux, il faut également des moyens financiers pour soutenir et protéger les équipes humanitaires et médicales qui sont sur place et donc il s'agit là dans l'immédiat de financer le départ imminent d'un convoi européen d'une dizaine de professionnels, médecins urgentistes, anesthésistes, chirurgiens qui sont spécialisés en médecine de guerre et en intervention immédiate. Une première équipe a été envoyée le 18 octobre mais évidemment il faut en envoyer une seconde, un second convoi ; c'est l'objet de cette aide. Voilà les précisions que je pouvais vous apporter, si nous sommes d'accord je vous propose de voter.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire :

« Je vous remercie. »

LE CONSEIL MUNICIPAL

SE POSITIONNE après la décision du Président de la République sur Europacity à travers :

- Une motion relative au rétablissement du projet Europacity présentée par le Groupe Socialiste et apparentés et le Groupe Communiste et Républicain.

Sur présentation de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire :

« Alors nous avons l'actualité parfois malheureusement trop riche en mauvaises nouvelles, après la guerre contre les Kurdes déclenchée par les Turcs, ce n'est pas du même niveau bien évidemment je ne saurais oser faire des comparaisons mais en termes de mauvaise nouvelle on ne peut pas dire que ça soit une bonne, la décision du Président de la République de tirer un trait sur le projet Europacity et de jeter à la poubelle purement et simplement 3 Milliards d'euros d'investissements privés et 10 000 emplois ! Au nom soit disant de l'urgence écologique en oubliant que le territoire a une autre urgence qui est l'urgence sociale, et qu'il ne s'agit pas pour nous d'opposer l'une à l'autre mais de faire en sorte qu'on puisse traiter l'une et l'autre en faveur de notre territoire, l'est du Val d'Oise, et de Gonesse en particulier.

J'ai eu l'occasion de m'exprimer largement donc je vais faire court pour laisser la place au débat, j'ai vu que nous avons aussi sur la table une autre motion, donc elle sera présentée par les auteurs. Alors je ne sais pas si je donnerai la parole à Monsieur Tibi ou à Monsieur Sabouret puisque finalement c'est une motion socialiste et UDI donc... »

Monsieur TIBI :

« Non non. »

Monsieur le Maire :

« Non mais vous n'avez pas la parole c'est moi qui l'ai pour l'instant, c'était pour mettre un petit peu d'ambiance. Alors donc la nôtre c'est la motion des Gonessiens, elle est simple je vais donc droit au but, je ne vais pas développer les considérants, elle consiste à demander au Président de la République de revenir sur sa décision brutale prise sans concertation sur la forme, incompréhensible et inadmissible sur le fond, d'abandonner le projet Europacity ; revenir sur cette décision. Et elle demande le rétablissement du projet tel qu'il a été amélioré avec le soutien et l'accord de l'Etat. Alors là je fais un point quand même d'explication, vous devez savoir les uns et les autres que jusqu'à la fin de l'été tout allait bien puisque les discussions entre l'Etat et le groupe qui porte le projet Europacity s'étaient parfaitement bien déroulées au point que les réunions interministérielles successives sous l'égide du Premier ministre, je dis bien du Premier ministre donc du Gouvernement, avaient conduit à valider ces évolutions, d'ailleurs qui ont été annoncées dans une conférence de presse tenue par Europacity, à laquelle je participais avec d'autres élus à Paris, annonçant ces évolutions, l'abandon évidemment de la piste de ski, la réduction des surfaces commerciales, la question de la consommation énergétique et d'autres aspects encore.

Tout cela a été validé par l'Etat ! Je précise que depuis le début de l'année de nombreuses réunions ont eu lieu entre les deux parties, c'est-à-dire l'Etat et Europacity et que personnellement j'étais tout à fait favorable à ces demandes formulées par l'Etat, d'ailleurs nous avons eu en même temps deux bonnes nouvelles au cours de l'été, la première c'est la décision de la Cour d'Appel de Versailles qui a annulé le jugement du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise qui avait lui annulé la ZAC ; donc la ZAC se trouve rétablie, je rappelle que c'est une ZAC de l'Etat. Deuxièmement le chantier du métro a commencé sur un des deux chantiers sur notre territoire, c'est à la limite avec Bonneuil si vous passez par là c'est visible depuis déjà plusieurs mois : c'est le creusement du puits dans lequel doit

descendre le tunnelier, ce tunnelier qui va creuser en direction du Bourget aéroport où là il y aura une station. Donc deux bonnes nouvelles et que se passe-t-il ? On apprend début septembre, donc vous voyez à la rentrée fin de l'été, que le Premier ministre est dessaisi du dossier, le dossier est passé à l'Elysée ; voilà comment les choses se sont passées. A ce moment-là on se rend bien compte qu'il est en train de se passer autre chose et que cette autre chose évidemment, on l'a compris non seulement après l'annonce du Conseil de défense écologique, encore que le Conseil de défense écologique n'a pas abordé le sujet, cela a été annoncé avant ce Conseil de défense écologique mais on a habillé tout cela avec le Conseil de défense écologique ; c'est plus présentable en quelque sorte pour l'opinion publique dans le pays et en fait évidemment c'est le Président de la République qui sans doute songe à d'autres choses et qui veut faire croire qu'il est plus vert que les verts !

Voilà comment les choses se sont passées. Donc troisième chose que nous demandons, que je réitère d'ailleurs, c'est d'inviter le Président de la République qui la semaine dernière était à Epernay, c'est bien la Marne c'est un département sympathique, le champagne tout cela c'est sympathique on vit pas mal dans la Marne mais c'est bien de venir ici où on vit un peu moins bien, sans le champagne... donc pour expliquer finalement pourquoi il a fait ce choix et surtout pour nous expliquer comment on va faire maintenant si la décision était confirmée.

C'est la raison pour laquelle évidemment il faut se battre car ne pas se battre c'est déjà accepter la défaite. Qui souhaite intervenir ? Monsieur Tibi. »

- Une motion relative au retrait du projet Europacity présentée par le Groupe Agir pour Gonesse et le Groupe Un Nouveau souffle pour Gonesse.

Sur présentation de Messieurs TIBI et SABOURET.

Monsieur TIBI :

« Je vous remercie Monsieur le Maire. Effectivement nous avons fait, comme la grande démocratie règne au Conseil municipal et que nous n'avons pas eu votre motion bien avant puisqu'on la découvre un peu comme la motion kurde, en la découvrant comme tout le monde comme le public, mais ça depuis que je siége nous sommes habitués. Alors concernant cette motion effectivement on a fait une contre motion par laquelle nous, nous prenons acte de la décision du Gouvernement. Vous savez que nous concernant on était opposé à Europacity et je vais m'en expliquer, je vais exprimer pour quelles raisons, comme ça les personnes qui sont présentes, le public, comprendront notre position parce qu'on a tout entendu.

Nous sommes totalement favorables et on l'a toujours écrit, que ce soit dans les tribunes ou en dehors, au développement économique, il faut le savoir. Je rappellerai que ces 300 hectares ont été validés bien avant l'arrivée d'Europacity, le développement économique était prévu et est venu se greffer quelques années après Europacity. Nous avons reçu ici même Christophe Dalstein qui était le représentant à l'époque d'Europacity et il nous avait fait une démonstration du projet d'Europacity, la seule question que j'ai posée c'était de savoir si dans ce complexe il y aurait un centre commercial, parce que comme chacun sait je suis entrepreneur et comme chacun le sait aux alentours de Gonesse il y a beaucoup de centres commerciaux ; la réponse a été négative : il n'y aura pas de centre commercial. Le projet a commencé donc nous avons validé, j'ai participé on a tous participé avec disons on avait pris pour argent comptant ce que nous disait le représentant d'Immochan. Le projet est arrivé, on a eu un beau catalogue et tout, bien évidemment nous Agir pour Gonesse on s'est penché sur le dossier, complètement, et on s'est aperçu de beaucoup d'anomalies donc notamment on a découvert qu'il y avait bien un centre commercial avec 500 commerces, il y avait également une grosse problématique c'est que sur ce projet là il fallait impérativement 20 000 places de parking il n'y en avait pas, que d'autre part on était en totale saturation et vous le constatez tous aujourd'hui, le projet que présentait Europacity prévoyait 31 millions de visiteurs dont 50% par voie routière. Ce qui laissait sous-entendre en faisant un calcul que nous avons fait, vous avez pu le voir dans les différentes tribunes que nous avons passées sur le Gonessien, ce qui représentait entre 4 et 5 000 véhicules par heure pendant les heures de pointe en plus des véhicules que nous avions. Ce qui laissait sous-entendre bien évidemment qu'il aurait fallu au niveau réseau routier faire énormément de dépenses tout en sachant qu'Europacity a bien dit : il me faut la gare mais nous concernant les réseaux routiers ce n'est pas notre problème.

Donc le tout cumulé ils ont toujours nié les 500 commerces, il n'y en aura pas. Et il y a eu donc cette gare-là, je vous rappellerai que tous les Gonessiens, les Villiers-le-Bel, Goussainville on s'est battu pendant des années et des années pour essayer d'avoir le barreau de Gonesse qui était le raccordement des deux RER B et D et qui pour nous aurait été beaucoup plus favorable que ce que nous voyons aujourd'hui avec le BHNS qui a coûté pour le contribuable 55 millions d'euros ; et soit dit en passant aujourd'hui on ne peut pas dire qu'il y ait la foule dans ces bus.

Donc je continue je vous remercie, cette fameuse gare ça a coûté la place à Christophe Dalstein qui était Président, c'est qu'il a eu l'honnêteté malgré que quand il est venu ici il ne nous avait pas dit la vérité pour le centre commercial, il a eu l'honnêteté de dire quand on l'a interrogé pour savoir qui était favorable... enfin qui profiterait de cette gare-là, il a répondu qu'à 95% elle était plus favorable pour le

93 que pour le 95, ce qui laissait sous-entendre que cette gare là pour nous qui habitons Gonesse, Villiers-le-Bel, on étaient tellement excentrés qu'il aurait fallu prendre le véhicule ou le bus pour y aller donc ce qui laissait sous-entendre qu'on n'aurait pas avancé d'un iota par rapport à ce qui existe aujourd'hui. Christophe Dalstein a été remplacé par David Lebon que j'ai rencontré... »

Monsieur le Maire :

« Benoît Chang le Directeur. »

Monsieur TIBI :

« Non mais Benoît Chang c'est le grand Président, vous voyez je n'ai pas cette chance là... le Chinois oui bien sûr... »

Monsieur le Maire :

« Oh il n'est pas Chinois il est Français. »

Monsieur TIBI :

« Les capitaux chinois, si vous voulez ; si vous permettez vous me laissez continuer Monsieur le Maire, je ne vous ai pas interrompu, là profitez qu'il y ait de l'assistance pour essayer de montrer un peu de démocratie, merci. Donc je continue et j'ai rencontré effectivement le remplaçant de Monsieur Dalstein et il m'a dit : *Monsieur Tibi vous allez être content, on a revu notre projet et on est redescendu à 200 commerces*, ce qui laisse sous-entendre qu'à l'origine il y avait bien les 500 commerces. Et il m'a dit aussi : *vous allez être content on a trouvé 9 000 places de parking*, ce qui laisse sous-entendre qu'il n'y avait pas non plus de places de parking. Donc vous voyez le tout cumulé, être omnibusé par 3 Milliards d'apport sachez quand même une chose c'est que quand on investit, ce ne sont pas des philanthropes ils le font avec une idée bien préconçue et à maintes reprises j'ai dit : je suis étonné que les communistes qui pourtant sont contre le grand capital, aujourd'hui ils n'ont des yeux que pour le grand capital.

Donc là, la problématique que nous avons c'est celle-ci, c'est qu'on a dit ben en réalité Immochan avec son Europacity n'apporte pas grand-chose aux Gonessiens et on peut dire et on peut discuter avec pas mal de Gonessiens au fur et à mesure, il y en a beaucoup qui sont opposés à cet Europacity d'autant plus que déjà le commerce local ne fonctionne pas beaucoup à Gonesse mais alors là avec éventuellement l'arrivée d'Europacity et de ce centre commercial, même s'il n'y a plus que 200 commerces, mettra en péril déjà les centres commerciaux qui existent c'est-à-dire Parinor, Usines Center et Aéroville. Et pour être encore plus transparent, j'ai eu l'occasion de discuter avec un des responsables d'Europacity et j'avais posé une question, il y avait les élus à côté de moi, j'ai dit moi c'est très simple j'aimerais bien que vous me répondiez : dans l'éventualité où on vous autorise, quel serait entre les 3 centres celui qui fermerait le premier et la personne m'a dit sans hésiter, Aéroville.

Ce qui revient à dire qu'en réalité la grosse problématique que nous avons et moi je ne suis pas... c'est qu'on a malheureusement, et ce n'est pas typique à Gonesse et typique à Monsieur le Maire, une mauvaise habitude et je pense que c'est peut-être pour cela que nous rencontrons énormément de difficultés, c'est qu'on s'occupe de chez soi et on ne regarde pas ce qu'il y a autour. Donc là aujourd'hui lorsqu'on s'est opposés c'est parce que nous on avait regardé qu'à 300 mètres de là il y avait Parinor qui ne tournait pas, il y avait Usines Center qui ne tournait pas et Aéroville qui ne tournait pas. Donc à la limite si on en mettait un quatrième, le gâteau déjà n'était pas bon pour trois alors imaginez pour quatre. Alors si c'est pour obtenir des friches derrière comme on le voit au fur et à mesure avec les centres commerciaux qui pullulent et qui se cassent la figure, je crois qu'on a besoin d'autre chose. Alors après concernant cette fameuse gare, aujourd'hui on dit que les travaux ont démarré ce n'est pas vrai, la gare de la ligne 17 n'a pas démarré, ce qui a démarré effectivement c'est la gare du Bourget ; d'ailleurs Monsieur le Maire l'a dit tout à l'heure c'est la ligne 16, après dans le prolongement bien évidemment il était prévu cette fameuse gare, à laquelle dernièrement on a entendu qu'il y a eu un arrêt de ça.

Nous, nous sommes favorables pour du développement économique mais en concertation, c'est-à-dire que nous Europacity c'est derrière nous, ce qu'il faut voir c'est devant nous et devant nous il faut étudier un projet et là où je suis assez étonné, puisque nous on a jamais participé ne serait-ce que d'un iota avec Monsieur le Maire concernant une évolution de ce dossier, parce qu'on a toujours été mis de côté comme d'habitude, on n'a jamais participé et je suis étonné que Monsieur le Maire n'ait pas pensé à un plan B. Parce que bon je crois que c'est bien gentil de vouloir reporter cela sur la faute du Gouvernement parce que là aujourd'hui je me permets de le dire parce qu'il reste toujours avec le rétablissement du projet Europacity, je pense qu'il ne faut pas rêver c'est fini, c'est passé, il faut qu'on reparte sur autre chose et sur un autre projet ; voilà ce que j'avais à dire merci. »

Monsieur le Maire :

« Alors je vais d'abord... parce qu'il y a deux auteurs, deux mais dans cette motion donc je vais donner la parole à la deuxième main, donc Monsieur Sabouret et après évidemment le débat peut s'ouvrir. »

Monsieur SABOURET :

« Alors oui la motion effectivement nous n'avons pas eu connaissance avant la séance de la motion que vous proposiez de présenter. »

Monsieur le Maire :

« Nous n'avons pas eu connaissance de la vôtre non plus. »

Monsieur SABOURET :

« Non tout à fait mais la raison pour laquelle on a fait un texte c'est qu'à l'évidence il faut prendre position sur une question majeure, ce n'est pas une question qu'on peut passer sous silence et traiter avec désinvolture. Donc on a réfléchi à la nouvelle situation qui est créée par la décision du Président de la République de ne pas poursuivre le projet Europacity c'est-à-dire d'y mettre un terme et un terme définitif, en tout cas les mots qu'il a employés laissent peu de doutes, il explique que le projet est dépassé et daté, il paraît assez difficile dans ces conditions d'imaginer un amendement du projet ; en l'occurrence ça c'était l'objet il y a un peu plus d'un mois, je crois que c'était mi-septembre, de la nouvelle présentation par Europacity de leur projet, on a vu des échos dans la presse de cela.

Alors l'abandon d'Europacity par le Président de la République c'est un coup de massue parce que l'ensemble du développement du Triangle de Gonesse ; que vous aviez pensé tournait autour d'Europacity et la question qui se pose aujourd'hui c'est celle de la pérennité du Triangle et y compris, même si la Ministre en question d'actualité au Gouvernement la semaine dernière à l'Assemblée nationale a confirmé la gare du Triangle de Gonesse, en vérité cette gare était largement financée par l'opérateur Europacity et aujourd'hui se pose la question du bouclage financier et de l'existence même de cette gare ; donc ça c'est un sujet premier auquel il faut s'atteler.

Alors nous on n'était pas opposés à Europacity mais on constate que la stratégie qui a été montée pour réussir ce projet, cette stratégie eh bien précisément elle a échoué. Alors quelles erreurs ont été faites ? Evidemment que Europacity a certainement fait comme erreur de ne pas avoir réussi à se débarrasser de l'étiquette commerces qui leur a collé à la peau comme le sparadrap du capitaine Haddock. C'est-à-dire que la réorientation sur du tourisme, la réorientation sur des activités culturelles c'était une volonté mais ça n'a pas effacé la dimension commerciale de manière première et prépondérante que le projet avait sinon sur le papier, en réalité dans la tête de tous nos concitoyens et y compris des concitoyens sur notre territoire. Donc ça première erreur, peut-être qu'il fallait changer de nom ? Peut-être que le nom Europacity était trop connoté et avait finalement une... enfin a pénalisé le projet.

Deuxième erreur, je pense que ça a été aussi une erreur de ne pas associer l'ensemble des acteurs du territoire à la conduite du projet, de ne pas essayer de diffuser plus largement le soutien à ce projet. Bien sûr que les élus aujourd'hui, en plus au niveau de l'intercommunalité on fonctionne, ce sont des principes de consensus, donc disent soutenir le projet, certains le soutenaient on le sait du bout des lèvres d'autres le soutenaient plus fermement mais d'autres aussi élus du territoire n'étaient même pas associés à la conduite de projet, n'avaient même pas d'information sur le projet. Moi je ne suis qu'un petit Conseiller départemental je constate que je n'ai jamais été ni invité ni même informé des comités de pilotage. Je constate qu'en réunion du Conseil municipal ici nous n'avons jamais pu avoir des points précis sur l'avancement du projet. Donc on a un souci à mon sens de méthode.

Alors la motion que nous présentons et la motion que vous présentez finalement elles ont le même objectif mais elles le servent avec des moyens différents. Notre objectif commun c'est d'assurer un avenir à notre territoire, de dessiner un avenir à notre territoire qui profite aux habitants, le développement économique n'a de sens que s'il profite aux habitants. Le développement économique n'est pas inexistant sur notre territoire, regardez le nombre d'emplois, regardez le nombre d'entreprises qui sont présentes, on ne manque pas d'entreprises, on n'est pas au fin fond d'un département rural touché par la désertification, c'est même plutôt l'inverse. Mais on a besoin de nouvelles dynamiques, de nouvelles locomotives et la question c'est comment on fait ? Alors là la motion que vous nous proposez c'est une motion qui consiste à être dans le déni de réalité, moi je veux bien qu'on fasse des motions on en a fait, sur le maintien de la Sécurité sociale à Gonesse, le maintien de la CAF à Gonesse, le maintien de la Trésorerie on l'a fait aussi, le maintien du barreau RER B RER D, est-ce que les textes de ces motions nous ont permis d'obtenir des résultats ? Ben la réponse elle est clairement négative. Aujourd'hui demander à Emmanuel Macron de revenir sur cet engagement, je ne sais pas si les élus de Loire-Atlantique lui ont demandé de revenir sur un engagement d'autant plus fort qu'il avait été validé par un referendum local à l'échelle du département qu'est sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, aujourd'hui personne n' imagine même faire une motion demandant de reconstruire Notre-Dame-Des-Landes, c'est un objectif qui ne peut pas être atteint. Donc moi je veux bien qu'on se fasse plaisir en votant ce genre de motion mais ce n'est pas une stratégie gagnante, il n'y a aucune chance d'obtenir un résultat.

A mon sens, la bonne stratégie et la bonne méthode c'est aujourd'hui de se lancer et se lancer rapidement dans l'écriture d'une nouvelle page pour notre territoire. Le plan B il n'existe pas, vous ne l'avez pas préparé le plan B mais au niveau de l'Etat personne ne l'a préparé non plus, il n'y a pas de plan B aujourd'hui. Mais le plan B il peut être dessiné, simplement il faut changer la manière de faire, il faut le co-construire avec les habitants. Moi je propose que le Préfet mette en place, éventuellement avec les départements voisins, une conférence de territoire pour qu'on fasse émerger les idées, qu'on décrive un cahier des charges et qu'on dise comment faire sur le Triangle de Gonesse.

Le Triangle de Gonesse dans le SDRIF ce n'est pas un no man's land, le Triangle de Gonesse dans le SDRIF c'est un espace qu'il est prévu de développer en tout cas dans sa partie sud, donc on a les instruments juridiques pour le faire.

Voilà donc nous ce que nous proposons dans cette motion : on est d'accord avec l'idée d'inviter le Président de la République à venir sur notre territoire pour écouter les habitants, pour écouter les élus pour écouter les responsables associatifs, pour écouter les acteurs économiques et finalement pour comprendre aussi quelles sont nos attentes. Je pense qu'il y a un élément qui manque dans cette motion, c'est de demander aussi des garanties en matière de pérennité de la ligne 17, que ce soit en termes de calendrier, que ce soit en termes de financement parce que je pense que cette question-là de la gare c'est une question qui aujourd'hui est très sensible et je ne pense pas que les affirmations de la Ministre à l'Assemblée nationale soient suffisantes pour nous offrir des garanties.

Et puis troisièmement, on demande que cette conférence des territoires dont je parlais à l'instant soit convoquée pour qu'on puisse faire émerger une vision partagée du territoire. Il y a un expert qui a été nommé pour venir travailler avec nous, et bien nous on demandera à le rencontrer, lui il va écouter ce qu'on a à dire, nous on va écouter comment il voit aussi les choses mais je pense que s'arquer bouter sur... enfin dire que la décision peut être changée aujourd'hui c'est raconter des salades aux Gonessiens et franchement ce n'est pas du tout la bonne stratégie.

Donc nous, nous demandons si ça vous semble possible, qu'on puisse quand même échanger entre nos deux auteurs de motion pour essayer de converger, si ça vous semble possible ? Peut-être à travers une suspension de séance ? Parce qu'on a les mêmes objectifs : développer le territoire, mais par contre les moyens de le faire aujourd'hui divergent. »

Monsieur le Maire :

« Très bien alors il y a plusieurs inscrits déjà dans le débat, le débat commence, Monsieur Pigot d'abord. »

Monsieur PIGOT :

« Oui merci Monsieur le Maire. Je voudrais d'abord m'adresser à Monsieur Tibi : quand un patron du grand capital, comme vous dites, téléphone à un Maire même quand il est de gauche et qu'il lui pose la question suivante, Monsieur le Maire je voudrais m'installer sur votre territoire en vous proposant 3 Milliards d'euros et des milliers d'emplois, vous raccrochez le téléphone en disant non non je suis contre le grand capital ? Il y a beaucoup de Maires y compris communistes... taisez-vous j'ai la parole, il y a beaucoup de Maires y compris communistes qui ont sur leur territoire des entreprises justement de milliers de salariés et ils sont bien contents de se battre pour que les emplois restent et pour que les patrons paient à la commune les impôts qu'ils lui doivent. Parce que le développement économique au travers du Triangle et d'Europacity c'était quelque chose de concret et dans le papier que vous nous avez distribué tout à l'heure, vous êtes beaucoup donneur de leçons en particulier en disant que ce n'est pas en se lamentant mais en se mettant rapidement au travail, ça fait dix ans qu'on est au travail et demain on ne se lamente pas, on lutte ? on se bat et on dit aux gens qu'on continuera de se battre et qu'on demande à Macron de venir s'expliquer ; donc on ne se lamente pas. »

Monsieur TIBI :

« Je ne vais pas répondre tout de suite. »

Monsieur le Maire :

« Monsieur Jaurrey. »

Monsieur JAURREY :

« On est en face d'une démarche amusante et originale entre le secrétaire de la section socialiste pro hollandais et le représentant de la droite authentique de Gonesse qui est toujours de la droite, qui s'est revendiqué comme tel : Tibi.

Monsieur TIBI :

« Du centre. »

Monsieur JAUREY :

« Donc on assiste à une nouveauté en cette année 2019 à l'approche de 2020 d'une sorte de programme commun à l'inverse et qui paraît bizarre dans le paysage politique tel qu'il s'annonce dans ce département et peut-être dans la France, mais si c'est la proposition pro hollandaise du secrétaire de la section socialiste, nous verrons cela plus tard mais c'est une démarche originale. »

Monsieur TIBI :

« Restons sur le sujet. »

Monsieur JAUREY :

« Le sujet est trop sérieux pour s'arrêter à ce petit problème politicien, le problème c'est que ce projet est un projet qui n'est pas simplement le projet de Gonesse, c'est un projet de tout l'est du Val d'Oise, c'est un projet de tout le Val d'Oise, la plus belle preuve et je le dirai elle est toute simple, c'est que demain vous aurez à la fois aux côtés du Maire de Gonesse, le Président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France Patrick Renaud qui représente 350 000 habitants, 42 communes et qui se bat sur ce projet, vous aurez également la Présidente du Conseil départemental qui a eu une détermination importante, celle de faire voter au Conseil départemental une motion quasi-unanime de défense du projet du Triangle et vous savez à l'exception de qui ? A l'exception de Monsieur Sabouret, 39 élus du Département qui ont voté cette motion sauf Monsieur Sabouret, il faisait partie des 3 élus qui n'ont pas voté cette motion. Alors on me dit : on défend bien sûr le territoire mais quand il s'agit de passer aux actes significatifs, on note cette absence remarquable de Monsieur Sabouret en tant que Conseiller départemental.

Nous avons la chance dans ce territoire y compris de l'est du Val d'Oise d'avoir d'autres conseillers départementaux et notamment celle qui représente ce canton, Djida Techtach qui a voté bien sûr avec le soutien au développement économique du Triangle et nous nous en félicitons.

Ce projet je le disais ce n'est pas simplement celui de Gonesse c'est celui de tout un territoire et de tout le Val d'Oise mais c'est en plus un projet qui a été initié, il faut le savoir, sous Sarkozy et par le Gouvernement Fillon, c'est à cette origine là qu'est né ce projet y compris, même si Jean-Pierre Blazy Maire de Gonesse a été bien sûr... on lui a proposé cette arrivée d'Europacity etc... il s'est battu le Maire de Gonesse parce qu'il était question déjà de tracé pour la gare du métro et c'est Christian Blanc, Secrétaire d'Etat sous Fillon, qui a déjà pointé Gonesse comme une possible gare du métro du Grand Paris. Et en plus si vous voulez cela a été validé par tous les gouvernements sous Hollande et nous tombons sous Emmanuel Macron avec une décision d'une brutalité incroyable qui pour quelques... il fallait mettre derrière ce Conseil de défense écologique une proposition tout simplement pour aller montrer un pas vers l'écologie et on a choisi bien sûr Europacity.

Europacity on pouvait retoucher ce projet bien sûr, il était toujours retouchable mais le problème c'est ça : le développement du Triangle fait partie comme cela a été dit, c'est déjà une affaire qui vient de loin c'était dans le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Île de France depuis une vingtaine d'années. C'était dans ce schéma directeur et on considérait le pôle aéroportuaire, entre les deux aéroports, comme un des pôles principaux de développement économique de l'Île de France ; je dois dire de France. Et quand on a la chance parce que c'est un atout maître, d'avoir des investisseurs privés qui viennent porter 3 Milliards sur ce projet, comment on fait la croissance dans ce pays ? si ce n'est porté par l'investissement, comment on fait la création d'emplois s'il n'y a pas d'investissements ? Qui dans cette salle sérieusement peut penser que demain matin d'un coup de baguette magique on va trouver ces remplaçants à 3 Milliards, qui peut le penser ? 3 Milliards ce n'est pas la somme qui est importante, c'est derrière ce que cela suppose, et c'était à la fois des emplois, et quand on connaît le taux de chômage qu'il y a sur ce territoire... On dit chaque fois, comme vient de le dire mon ami Alain Pigot, il y a des investissements privés qui vont se faire et donc à partir de là il y a une possibilité importante d'emplois pour le territoire, il y a des jeunes qui attendent, qui frappent à la porte de l'emploi et nous avons le devoir quand on est des élus on a le devoir de répondre à cette attente principale des jeunes y compris Gonessiens bien sûr, c'est à eux que l'on parle.

Et donc si vous voulez je pense que nous avons besoin de cela et nous avons besoin d'une valorisation de cette banlieue nord. Alors le problème, la Seine-Saint-Denis et c'est vrai et nous nous en félicitons, a obtenu les infrastructures des jeux olympiques et nous, nous avons avec ce projet ici des équipements culturels de qualité qui manquent, il faut des équipements forts, de qualité, qu'attendent les habitants de ce territoire, il faut valoriser ce territoire. Et bien plus c'est une valorisation y compris financière de ce territoire parce que qui dit un projet de développement économique, ça fait rentrer y compris parce que nous n'avons aujourd'hui que la Taxe foncière, la Communauté d'agglomération perçoit les impôts économiques mais nous aurions eu une valorisation financière de la Taxe foncière qui aurait été importante ;

Je le dis ici : l'atout économique est essentiel à Gonesse, sur les 8 millions 8 que nous percevons en produit de la Taxe foncière, il y en a plus de 5 millions qui viennent des entreprises du développement économique. C'est pour vous dire que sur ce point de vue là aussi il y a une attente.

C'est pourquoi je pense qu'on ne se bat pas en se résignant, nous ne nous résignons pas à cet abandon, comme ça, du projet de développement économique, nous y croyons et pour y croire il faut se battre. »

Monsieur le Maire :

« Merci, Monsieur Ouchikh. »

Monsieur OUCHIKH :

« Oui vous avez dans ce rapport Monsieur le Maire, dans cette motion pardon comme les intervenants qui m'ont précédé, évoqué la décision du Président Macron d'abandonner ce projet Europacity et c'est vrai que c'est une décision majeure à Gonesse et dans l'est du Val d'Oise que de prendre en compte cette décision et les conséquences qui en sont induites, on aurait pu aussi évoquer Monsieur le Maire, ça n'a pas été dit lors des débats, la décision rendue dernièrement par la justice administrative, le Tribunal administratif de Montreuil, qui s'est prononcé le 18 novembre dernier donc il y a une poignée de jours qui annonçait la suspension des travaux de la ligne 17 du Grand Paris Express, alors vous allez peut-être me corriger tout à l'heure mais c'est ce que j'ai lu dans la presse, il me semble important de noter que y compris sur cette ligne 17 la justice administrative pour des raisons liées pour l'essentiel à des considérations de l'ordre écologique, a considéré que le dossier en l'état n'était pas mûr, n'était pas bon et donc a suspendu au moins pendant un an les travaux de cette ligne. Alors vous allez peut-être me corriger tout à l'heure Monsieur le Maire, je suis peut-être insuffisamment informé sur ce point mais toujours est-il qu'il y a des contentieux qui se multiplient où les pro-Europacity l'emportent et ceux qui sont contre le lendemain obtiennent gain de cause, on est évidemment dans des débats contentieux extrêmement compliqués.

Alors personnellement moi je me réjouis de la décision du Président de la République car s'il y a bien un élu dans cet hémicycle qui a la cohérence de sa position depuis toujours sur cette affaire, et je vois mon interlocuteur en face aussi Claude Tibi qui est aussi très cohérent avec lui-même depuis toujours, c'est l'opposition que j'ai toujours marquée depuis bien des années sur cette opération Europacity qui me paraissait pour mille raisons, des raisons économiques, d'emplois, des raisons liées à l'environnement ou même des considérations liées au mode de développement économique qui me paraissait ne pas être le bon, le modèle économique d'Europacity, n'est pas celui qu'il faut à la Ville de Gonesse. J'ai toujours été opposé, depuis près de 10 ans, à cette opération donc je me réjouis qu'aujourd'hui le Chef de l'Etat ait suivi au fond la voie de la raison et la voie de la sagesse, le Chef de l'Etat a indiqué que c'était un projet daté et dépassé. J'ai toujours dit que c'était un projet anachronique puisque aujourd'hui le développement économique ne passe pas forcément par le gigantisme, par des opérations démesurées, par des opérations qui datent dans leur ampleur des années 70, on ne conçoit plus le développement économique par des opérations qui frisent l'hubris, la démesure ; small is beautiful disent les anglo-saxons, le développement économique passe par des petites unités, par des développements économiques à échelle humaine.

Et depuis 10 ans il est passé aussi un autre vent qui a soufflé un petit peu partout sur la planète, le vent de l'écologie, la préoccupation pour la protection de l'environnement est une préoccupation qui traverse tous les pays et la France peut s'enorgueillir d'avoir été à la pointe de ce combat, à l'avant-garde de ce combat notamment avec les différents accords, notamment celui de Paris qui ont été à l'origine d'une prise de conscience planétaire, de la nécessité absolue de préserver notre environnement et l'une des composantes de cet environnement c'est la nécessité d'éviter autant que faire se peut, d'artificialiser les sols. Et donc nous sommes dans une dynamique métropolitaine, une dynamique écologique puissante qui traverse tous les pays de la planète, que vous n'avez pas su Monsieur le Maire en tout cas l'exécutif de Gonesse, saisir, percevoir, car ce vent il vient de très loin et le Chef de l'Etat ne pouvait pas ne pas le prendre en considération. J'ai fait une tribune il y a deux mois dans le Gonessien du mois d'octobre où je me livrais à un scénario fiction où j'évoquais cette prise de conscience planétaire, de cette pression qui est exercée à l'égard du Chef de l'Etat qui dit beaucoup de choses censées parfois, en Amazonie, mais qui ne pouvait pas ne pas tenir le même discours en France, était tenu par cette cohérence à laquelle on l'appelait un petit peu partout dans le monde et ici en France. Et je disais dans cette tribune voici deux mois qu'inévitablement subissant cette double contrainte nationale et internationale, le Président de la République devait céder et abandonner le projet Europacity. Nous y sommes, nous arrivons à la fin d'un cycle, alors je le déplore parce que tout ce qui divise les Gonessiens, tout ce qui peut fracturer l'opinion publique des Gonessiens n'est jamais bon à prendre, je suis toujours moi partisan en toute chose du consensus et ce projet-là a divisé pendant bien des années les Gonessiens ; parce qu'il n'y a jamais eu le consensus que vous souhaitiez présenter devant les caméras, on sait bien que ce projet divisait considérablement les Gonessiens.

Nous en sommes là, nous en sommes là ! Alors que faut-il faire ? Faut-il se livrer à des combats d'arrière-garde ? Et comme vous le demandez dans votre motion Monsieur le Maire, inviter le Gouvernement à reconsidérer sa position, donc demander au Chef de l'Etat qui s'est prononcé urbi et orbi de manière assez claire et je crois assez définitive, de revenir sur la décision qui a été prise il y a 10 jours. Comment imaginer un seul instant que le Chef de l'Etat qui s'est engagé très clairement sur

cet abandon puisse aujourd'hui revenir sur cette décision, fusse au prix d'un consensus local que vous pouvez mobiliser ; on sait depuis toujours que Europacity a toujours rallier la droite et la gauche autour de ce projet économique, là pour le coup Monsieur Jaurrey qui ironisait sur cette motion présentée par les oppositions municipales, vous pouvez aussi rappeler que ce projet Europacity a été porté par la droite et par la gauche du Département du Val d'Oise et celui de Seine-Saint-Denis ; il y avait un consensus politique de droite et de gauche sur ce projet mais qui était un projet tout à fait anachronique. Donc je ne crois pas Monsieur le Maire qu'il faille perdre de l'énergie et se moquer des Gonessiens, je crois qu'on en a assez fait depuis 10 ans en essayant de faire rêver les Gonessiens sur cette possibilité de faire revenir le Gouvernement sur sa décision.

J'en termine pour dire qu'il nous faut bien au contraire se lancer dans une alternative, il faut rebondir et regarder vers l'avenir. Le Chef de l'Etat a nommé un représentant en la personne de Monsieur Francis Rol-Tanguy qui sera son délégué, son représentant pour essayer de penser à un avenir pour le territoire du Triangle de Gonesse, pourquoi ne pas participer à plein à ce débat ? Alors avec Monsieur Rol-Tanguy ou à côté et je rejoins mes collègues de l'opposition qui ont appelé de leurs vœux évidemment une mobilisation pour réfléchir à un lendemain Europacity, mais c'est à ce travail là que nous devons nous consacrer et non pas nous bercer d'illusion et bercer les Gonessiens... Inutile de tapoter Monsieur le Maire ça fait 10 ans que vous nous embarrassez avec ce projet, laissez-moi 10 minutes pour développer mon propos.

Donc arrêtons de nous bercer dans des illusions en pensant ou en espérant faire revenir le Gouvernement sur cette opération et pensons à l'avenir. Alors moi très modestement, quitte à faire sourire une fois ici dans cet hémicycle, j'ai toujours été partisan d'un autre projet qui consiste à capitaliser, optimiser les atouts de Gonesse et de notre région : nous avons une desserte aéroportuaire considérable, nous avons la présence d'une desserte autoroutière tout à fait étonnante, nous avons quelques entreprises qui œuvrent dans l'industrie aéronautique qui pour le coup est une industrie à haute valeur ajoutée qui apporte de la plus-value technologique et de l'emploi durable ; des emplois à haute valeur ajoutée. J'ai toujours dit qu'il fallait travailler dans cette direction et essayer de faire au-dessus au nord de la Loire ce qui se fait autour de Toulouse, donc moi j'appelle de mes vœux à étudier cette piste mais d'autres pistes, évidemment on peut dans ce domaine être créatif, en un mot comme en cent il est temps de se ressaisir, de tourner la page d'Europacity et de travailler avec les pouvoirs publics à un autre projet que ce funeste projet dont vous nous avez bercé pendant 10 ans. »

Monsieur le Maire :

« Merci. Monsieur Cauro a la parole. »

Monsieur CAURO :

« Merci Monsieur le Maire. Alors moi je voudrais réagir à cette motion qu'on nous a distribuée sur la table. D'abord j'ai vu Monsieur Tibi la déposer et j'ai commencé à lire, je n'ai pas vu que c'était présenté par les deux groupes d'opposition, je me suis dit, tiens Monsieur Tibi fait du plagiat de Monsieur Sabouret il reprend les tracts de Monsieur Sabouret puisqu'on voit : on nous parle de *projet ancien*, enfin voilà c'est de la polémique électorale donc on nous reprend cela. Ensuite on nous dit : à l'issue du Conseil de défense le Président de la République a décidé de stopper, non comme l'a dit le Maire tout à l'heure c'est le fait du prince, c'est avant le Conseil de défense écologique que le Président a décidé tout seul de stopper, c'est-à-dire que quand vous venez nous parler de démocratie, qu'il n'y a pas assez de démocratie, mais là il n'y a pas assez de démocratie parce qu'il y a un homme seul qui a décidé contre tous les autres, contre tout ce qui a été fait avant, contre toutes les procédures qui ont été faites avant, les débats publics qui ont eu lieu, tout cela il n'en a pas tenu compte, d'un revers de main il a balayé ça et il a pris la décision avant le Conseil de défense écologique. Donc moi je n'appelle pas ça de la démocratie, pour moi c'est de la monarchie. »

Monsieur TIBI :

« Comme le Conseil municipal à Gonesse. »

Monsieur CAURO :

« Ensuite vous prenez dans votre texte une tribune qui a été publiée récemment et vous la détournez parce que cette tribune n'est pas contre Europacity, au contraire elle vient soutenir Europacity et elle rappelle quoi ? Que dans un développement durable il y a trois piliers, il y a l'écologie, le social et l'économie et on ne peut pas dissocier, on ne peut pas faire l'un contre l'autre. Alors l'écologie nous on la fait, ce n'est pas un slogan, on la fait au quotidien, on a fait le parc de la Patte d'Oie, on a fait le Parc du Vignois, le quartier de la Fauconnière qui est chauffé en géothermie, on a le carré agricole de 400 hectares qu'on a passé, il y a le PRIF qui représente 700 hectares sur la Ville de terres agricoles qui sont protégés, dans le projet du Triangle il y a 80 hectares de parcs et 23 hectares de lisières agricoles ; donc l'écologie on la fait. Le social, quelle est la situation aujourd'hui ? L'est du Val d'Oise on fait tous le même constat, il se paupérise, nos villes se dégradent, l'habitat se dégrade et il y a de plus en plus d'inégalités, est-ce qu'on a une université dans l'est du Val d'Oise : non. Est-ce qu'on a

un théâtre : non. Les nuisances aériennes font fuir de plus en plus de gens, on a un taux de chômage pour les jeunes de plus de 20% et de quoi s'aperçoit-on ? Qu'à Roissy il n'y a que 6% des emplois qui sont occupés par les habitants du territoire. Alors l'économie comme le disait Monsieur Pigot, quel est le Maire qui va dire quand il y a 3 Milliards d'investissements privés qui arrivent qui va dire non je n'en veux pas ? Eh bien personne parce que si vous étiez à notre place, là vous avez une position d'opposant mais si vous aviez été Maire vous auriez souscrit à ce projet parce qu'un projet qui amène 3 Milliards d'investissements privés et 10 000 emplois on ne peut pas cracher dessus et même on n'a pas le droit de cracher dessus.

Vous dites qu'il y a des commerces dans le projet Europacity : oui mais il faut arrêter d'avoir une vision malthusienne, le Triangle de Gonesse c'est 40 000 emplois... »

Monsieur TIBI :

« Ah ben ça y est... »

Monsieur CAURO :

« ...Europacity c'est 10 000 emplois, cela veut dire 50 000 personnes qui vont venir travailler, eh bien ces 50 000 personnes vont créer une nouvelle zone de chalandise, ce sont des gens qui vont consommer aussi et il y a des besoins aussi, il était prévu 30 millions de touristes et bien ces gens vont aussi consommer.

Donc la vision malthusienne c'est de dire Aéroville va se casser la gueule, non ce n'est pas vrai parce qu'il y avait de la place pour tout le monde. A Europacity il n'y aurait pas eu d'hypermarché, Europacity a changé, a avancé dans son projet, ils l'ont modifié vous avez-vous-même dit qu'il n'y avait plus que 200 boutiques. Alors ensuite nous dire dans votre motion qu'il faut changer de méthode mais pour le projet il y a eu un débat public, il y a eu la Commission nationale du débat public qui l'a supervisé, il y a eu de la concertation, il y a eu des réunions dans toutes les villes de l'est du Val d'Oise mais aussi en Seine-Saint-Denis et le projet a évolué en fonction de ce que les gens ont dit, donc quand vous dites co-construction avec les habitants mais c'est exactement ce qui s'est fait ; il y a eu de la co-construction.

Donc on a avancé comme cela et ce n'est pas la Ville de Gonesse toute seule, Monsieur Jaurrey le rappelait il y a quand même eu une motion du Département qui soutient le projet Europacity qui a été votée par 39 Conseillers départementaux et il se trouve que Monsieur Sabouret qui est Conseiller départemental à Gonesse ne l'a pas votée, ce qui est quand même déplorable ! Il y a la Présidente du Conseil départemental qui est aujourd'hui je dirais remontée contre cette décision, il y a le Président de la Communauté d'agglomération comme le disait Monsieur Jaurrey, donc ne dites pas qu'on est tout seuls et qu'on a fait les choses tout seuls, non !

Quand on dit qu'il n'y a jamais eu de débat en Conseil municipal, je ne peux pas l'entendre non plus ! On a voté des conventions et on en a débattus et Monsieur Tibi, Monsieur Ouchikh vous nous avez à chaque fois c'est vrai, dit que vous étiez opposés à ce projet, ce n'est pas comme l'autre opposition qui a changé d'avis. On a voté donc des conventions, des motions, on en a débattus au moment du PLU, il y a eu le projet d'aménagement et de développement durables d'abord qu'on a débattu en Conseil puis il y a eu le projet de PLU, puis il y a eu l'arrêté de PLU donc on a eu l'occasion d'en discuter plein de fois, donc ne dites pas qu'on n'en a jamais parlé en Conseil municipal.

Alors moi je rejoins Monsieur Jaurrey quand il dit nous ne nous résignons pas et nous continuons le combat parce que aujourd'hui c'est vrai qu'il faut... la seule chose qui est bien dans votre motion ce sont deux lignes sur la construction de la gare du Triangle de Gonesse et la ligne 17 du métro automatique mais elle est également dans notre motion parce que c'est très important pour le projet du Triangle parce que comme vous l'avez dit Monsieur Tibi, le projet du Triangle existait avant Europacity, aujourd'hui on se bat pour que le projet Europacity puisse soit continuer soit être revu mais le projet Europacity c'est devenu l'emblème du Triangle et c'est ça qui est important, c'est parce qu'il y avait une dimension culturelle, il y avait une dimension de loisirs et c'est devenu emblématique et beaucoup de gens d'ailleurs pense que le Triangle c'est Europacity mais non ce n'est pas qu'Europacity mais c'est l'emblème du Triangle qu'on a touché et c'est pour cela qu'on ne se résigne pas et contrairement à ce que vous dites les Gonessiens, nous étions samedi avec vous Monsieur Tibi mais on ne distribuait pas la même chose au centre Leclerc eh bien on a eu beaucoup de soutiens, des gens qui nous disaient même qu'il fallait qu'on aille sur les voies pour arrêter le TGV pour se faire entendre ; voilà ce qu'on a entendu : beaucoup de soutiens ! »

Monsieur TIBI :

« Ah ça c'est... je suis désolé je n'ai pas entendu ça, nous n'avons pas entendu ça, les gens sont plutôt venus vers nous pour se plaindre. »

Monsieur le Maire :

« Attendez excusez-moi mais là le prochain qui est inscrit c'est Monsieur Hakkou. »

Monsieur HAKKOU :

« Merci Monsieur le Maire. On voit bien que les digues ont sauté, on a quelqu'un qui était à gauche qui aujourd'hui soutient une motion de droite, on a des gens qui étaient au parti socialiste ensuite qui passent par Debout la République et après au Front national enfin aujourd'hui le Rassemblement national mais c'est la même chose ; les digues ont complètement sauté et on voit bien ce que ça donne pour un débat aussi passionnant qu'Europacity. Et comme par hasard il est passionnant en période électorale : CQFD... Il faut tout de même rappeler qu'il y a 10 ans les projets d'investissement les plus importants c'était le plateau de Saclay avec site universitaire, commerces et tout ça et Gonesse ! On parlait du plateau de Saclay et de Gonesse en termes d'investissement ! Et il faut rappeler le chiffre, 3 Milliards 100 millions d'euros ! Même les 100 millions d'euros on les veut ! Si les 3 Milliards vous ne les voulez pas, nous même 100 millions aujourd'hui, est-ce qu'il y a certaines communes qui peuvent se targuer d'avoir de tels investissements dans leur commune ? Non, donc je n'arrive pas à comprendre ce choix.

Ensuite, aujourd'hui on parle d'un chômage de masse, est-ce qu'aujourd'hui on peut se permettre de refuser plus de 10 000 emplois directs et on parle de 40-50 000 en indirects, d'accord ? Ensuite on a fait un sondage il y a quelques mois, on a posé la question sur Europacity et 82% des sondés gonessiens ont répondu favorablement à ce projet, 82% ! Le chiffre est assez explicite.

Ensuite dans certains quartiers, je dis bien dans certains quartiers pas dans certaines villes mais dans certains quartiers on a plus de 40% de chômeurs, encore un chiffre, je sais que ça ne parle pas à tout le monde mais croyez-moi ce sont des chiffres qui veulent tout dire. Donc maintenant la question qu'il faut vous poser c'est qu'est-ce qu'on veut pour Gonesse, est-ce qu'on veut que ce soit un quartier encore stigmatisé comme tous les autres que l'on connaît ? Les 751 quartiers en zone urbaine sensible stigmatisés ou alors on veut tirer Gonesse vers le haut ? Avec ce projet, ce projet qui va nous attirer des touristes soyons aussi... il faut rêver, les touristes aussi vont venir à Gonesse, ce n'est pas que Paris ou Marne la Vallée avec Eurodisney, il faut aussi rêver, pourquoi ? Parce qu'il y avait un projet culturel, il y avait quelque chose qui allait attirer le monde à Gonesse, donc ça aussi on le met de côté pour être encore une fois les oubliés de la République comme vient de le faire le Président de la République. Donc nous aussi on veut et on a le droit d'avoir des projets et des équipements culturels et autres importants, presque comme je l'ai dit, on en a marre d'être à chaque fois pointés du doigt comme territoire stigmatisé.

Ensuite par rapport au fait que Macron il ne peut pas faire marche arrière, mais si vous avez suivi la presse, la semaine dernière qu'est-ce qu'il a fait Macron ? Il a demandé à Edouard Philippe de revenir sur la loi sur l'huile de palme donc si ça a fonctionné pour un truc aussi important ça peut aussi fonctionner, donc il faut continuer à se battre parce que ceux qui ne se battent pas ben ils ont perdu d'avance alors que si on se bat on peut peut-être gagner.

Donc voilà par rapport au fait qu'il faut continuer à se battre parce que souvent il a fait marche arrière ; on dit en marche mais en vérité c'est en marche arrière, parce qu'il faut aussi parler de solution car c'est bien de parler de... donc les solutions que nous en tant qu'élus on pourrait apporter : on pourrait y intégrer un quartier dédié aux arts et aux lettres avec une offre culturelle de qualité, accessible à tous, je dis bien accessible à tous. Et pourquoi ne pas créer un cirque permanent, un théâtre, des galeries d'art, l'éclosion d'artistes du territoire et pas uniquement des gens qui ont déjà pignon sur rue, et pourquoi pas car il faut rêver une très grande médiathèque autour du numérique comme on l'a fait actuellement avec Histoire d'art à Gonesse et la Micro-fole mais dans quelque chose de beaucoup plus stable et de beaucoup plus grand. Voilà ce que je pouvais dire par rapport au soutien de cette motion, je vous remercie. »

Monsieur le Maire :

« Alors j'ai deux intervenantes encore et après j'interviens. Je précise, je fais un point d'ordre quand même, chacun peut... non je fais un point d'ordre donc c'est moi qui fais le point d'ordre : il est 22h05, chacun connaît l'importance de l'ordre du jour, je n'irai pas au-delà de 00h30 je préviens, je sais qu'il y a ceux qui partent, qui vont se coucher tôt qui sont en face de nous et qui n'assistent pas jusqu'à la fin de la séance. »

Monsieur TIBI :

« Nous n'aimons pas faire les pantins Monsieur le Maire. »

Monsieur le Maire :

« Je n'irai pas jusque 00h30, il faut être raisonnables car il y a du travail et de la mobilisation à faire. »

Monsieur TIBI :

« Le respect, le respect... »

Monsieur le Maire :

« Donc Madame Gris a la parole. »

Monsieur SABOURET :

« Monsieur le Maire il y a un débat qui doit quand même avoir lieu c'est important. »

Monsieur le Maire :

« Mais vous vous êtes déjà exprimé. Madame Gris a la parole pour l'instant. »

Madame GRIS :

« Alors Monsieur Ouchikh nous fait un discours sur l'écologie, on peut être tous d'accord effectivement il y a des évolutions à avoir au niveau de l'écologie mais la réalité c'est que quand d'autres prétendent décider pour nous, des écologues qui n'habitent pas le territoire ont eu la peau d'Europacity mais derrière utilisent la justice pour essayer de priver les habitants de notre banlieue d'une gare du métro automatique. Ils savent parfaitement utiliser la justice et qu'est-ce qu'ils utilisent comme prétexte ? La nidification de quelques oiseaux en disant on a pas assez étudié la nidification de ces oiseaux donc il faut reculer le projet et avoir une autre étude plus poussée. Donc cela veut dire que pour des personnes qui n'habitent pas le territoire, Paris, Vallée de Montmorency enfin tout ça disent : mais Europacity là on a gagné mais ils n'ont pas le droit d'avoir une gare vous vous rendez compte les oiseaux c'est quand même nettement plus important que des habitants gagnent une demi-heure, une heure pour leur transport le matin, et puis d'habitude les écologues sont pour les transports en commun mais pas là, non là ils sont contre. Donc est-ce que c'est démocratique ? Qui est le plus légitime un nouveau transport en commun, l'amélioration de la vie des habitants de notre banlieue ou bien la nidification de quelques oiseaux ? Je vous laisse réfléchir au sujet Monsieur Ouchikh. »

Monsieur le Maire :

« Merci. Madame Maillard... »

Monsieur OUCHIKH :

« Monsieur le Maire. »

Monsieur le Maire :

« Non c'est Madame Maillard qui a la parole. »

Monsieur OUCHIKH :

« Monsieur le Maire 30 secondes parce que la caricature est inutile, vous avez assumé des responsabilités Madame Gris qui vous mettent largement au-dessus de la caricature. Prenez connaissance de la décision du Tribunal et vous verrez qu'on ne parle pas uniquement de la nidification des oiseaux, il y a des raisons écologiques plus importantes. Et vous savez ce n'est pas bien de mentir à l'assistance. »

Monsieur le Maire :

« La caricature, en matière de caricature vous êtes très fort. Ce n'est pas vrai vous n'avez même pas lu la décision du Tribunal, il s'agit de cela justement je vais vous en reparler après. »

Monsieur OUCHIKH :

« Mais vous savez que votre collègue, notre collègue là-dessus est totalement à côté du sujet. »

Monsieur le Maire :

« Non c'est vous qui êtes complètement à côté de la plaque.
Madame Maillard. »

Madame MAILLARD :

« Moi je voulais complètement parler des jeunes parce que le Département du Val d'Oise c'est maintenant le département le plus jeune de France, donc il y a énormément de jeunes sur l'est du Val d'Oise. Dans le 93 on a énormément mis de moyens puisqu'étant donné qu'il va y avoir les jeux olympiques on est aussi en train de vider un certain nombre de quartiers du 93 pour mettre les gens dans le 95. Donc moi je veux bien, les jeunes arrivent, les habitants arrivent et on ne met pas d'emplois à côté. Alors oui dans l'idéal ce serait bien d'avoir de l'aéronautique et des gens qui fassent tous Bac+5 ou des Master, des Doctorats mais on sait très bien que tout le monde n'accèdera pas à ces diplômes, donc il faut aussi pouvoir diversifier l'offre d'emplois sur notre territoire.

Et pour Monsieur Tibi, je voulais dire qu'il y a beaucoup de gens qui prennent le bus 20 le matin entre autre ma belle-fille, elle travaille au nord de Paris sur Drancy, sur Aulnay, le bus est plein le matin et elle gagne une heure et demie par jour, voilà. Donc une heure et demie par jour pour quelqu'un, 5 fois par semaine c'est quand même appréciable, donc le bus 20 est utilisé par des gens qui vont travailler dans le nord de Paris et qui ne passent plus par la gare du nord, désolée. »

Monsieur TIBI :

« C'est très bien Madame. »

Monsieur le Maire :

« Bien donc c'est à moi d'intervenir et je vais clôturer vous aurez la possibilité dans une explication de vote de vous ré-exprimer une dernière fois, il faut savoir maîtriser quand même le débat et je suis obligé, excusez-moi mais le temps passe dans une séance, il faut aller jusqu'au bout.

Je ne vais pas ironiser à nouveau, certains l'ont fait à juste titre sur l'étrange convergence à laquelle nous assistons mais c'est la même convergence surtout sur le fond, c'est-à-dire de considérer pour des gens qui ont toujours été plutôt, quoi qu'ils en aient dit pour leur défense, contre Europacity depuis le début, finalement sans le dire ouvertement, là se féliciter ; Monsieur Ouchikh l'a fait, au moins il a été honnête de ce côté-là, de dire qu'il se réjouissait. Certains ne se réjouissent pas ou n'osent pas se réjouir mais ils l'ont fait en tout cas au moins l'un d'entre eux dans un communiqué que nous avons pu tous lire n'est-ce pas Monsieur Sabouret. En même temps vous avez pris, dans le cadre d'une délibération du Conseil département une position claire, Monsieur Tibi l'avait, et donc moi je ne suis pas étonné que vous vous contentiez de prendre acte ce soir de la décision du Président de la République qui vous réjouit donc, comme Monsieur Ouchikh. Eh bien nous ça ne nous réjouit pas, nous nous considérons que 10 ans de travail ça ne peut pas être anéanti comme ça et qu'on le voit bien aujourd'hui dans notre démocratie le doute qui s'est installé déjà depuis longtemps parmi nos concitoyens, le doute par rapport à un Etat ou la politique d'une manière plus générale, la politique encore de manière plus générale qui ne tient pas ses engagements. Car là pour le coup l'Etat ne tient pas les engagements pris vis-à-vis de ce territoire depuis en fait plus de 10 ans et puisqu'aujourd'hui il faut se rafraîchir la mémoire, le Triangle de Gonesse c'est déjà une vieille histoire en réalité qui remonte même à une trentaine d'années dans ses origines. A l'époque on parlait même de Triangle d'or et certains y ont tellement cru alors que AXA a acheté 70 hectares de terres et a acheté à qui ? Eh bien à leur propriétaire qui étaient pour l'essentiel des agriculteurs qui ont vendu à AXA à prix d'or effectivement des terres qui aujourd'hui j'allais dire, grâce à la position que nous avons prise nous ici, ne seront pas urbanisées. Tant pis pour AXA mais les agriculteurs en question, propriétaires exploitants, cultivent toujours ces terres, eux finalement c'est bon pour eux c'est ce qu'on appelle le beurre et l'argent du beurre, sans baux ni titre et cela depuis quand même 1992, donc le Triangle c'est une vieille histoire. Et qu'est-ce que nous avons arrêté en 2008 ? Nous avons arrêté un projet sur ce qu'on appelle le Triangle de Gonesse aujourd'hui, beaucoup plus compact, non pas sur les 700 hectares qu'il était envisagé au début des années 90 d'urbaniser, je vous dis bien 700 hectares mais nous nous avons ramené à 300 hectares. Et 300 hectares sur quel site ? Et bien entre l'autoroute, l'ancienne nationale aujourd'hui la départementale 317 et de part et d'autre du BIP, 300 hectares qui sont aujourd'hui entre les deux aéroports de Roissy et du Bourget, non pas survolés par de sympathiques oiseaux, moi je ne vois que des oiseaux métalliques survoler ce territoire c'est-à-dire les avions. Je n'ai rien contre l'avion en disant ça mais c'est quand même plus la réalité et avec le kérosène par-dessus, que la biodiversité qui règne sur ce territoire en abondance. La biodiversité à Gonesse oui elle existe de nouveau sur des projets qui sont des projets écologiques, des réalisations écologiques, celle que nous avons réalisée nous à la Patte d'Oie, une ancienne décharge de 100 hectares transformée en parc urbain ouvert depuis 3 ans au public, et en aval de la rivière le Croult au Vignois, un projet de renaturation où la rivière coule à nouveau dans son lit naturel et non plus dans le béton ; et là il y a des oiseaux qui inquiètent d'ailleurs l'aéroport parce qu'il y en a trop ! C'est le comble bientôt on va nous massacrer nos oiseaux pour pouvoir continuer à laisser les avions, parce que c'est ça qui s'est déjà passé avec des oies bernaches.

Quand on parle d'écologie, que le même Gouvernement au moment où il nous sacrifie, où il abandonne le projet Europacity et bien en même temps il nous dit : je vais développer encore plus l'Aéroport de Roissy et finalement vous les Gonessiens vous resterez avec vos champs pollués, bourrés d'engrais et vous resterez avec votre misère sociale ! Voilà eh bien moi je dis non ! Je n'abandonne pas le combat et la majorité municipale n'abandonne pas ce combat. Entre l'urgence écologique, nous sommes pour, mais l'urgence sociale et territoriale nous la défendons.

Donc je dis que les Gonessiens ça ils le comprennent ! Et donc oui les 82% qui ont été rappelés tout à l'heure par Monsieur Hakkou, 82% de Gonessiens c'est quand même une majorité confortable ! Tiens finalement 82% j'en rêve le 15 mars prochain !... Choisissez le bon combat, ce sont les Gonessiens qui trancheront.

En même temps nous sommes d'accord sur un point, nous sentons bien les uns et les autres que le Gouvernement nous a fait déjà le coup il y a deux ans et si on ne s'était pas battu il y a deux ans on n'aurait plus la ligne 17 aujourd'hui. Rappelez-vous, la ligne 17 et la ligne 18 devaient être sacrifiées, nous nous sommes mobilisés les uns et les autres, la ligne 18 c'est le plateau de Saclay, la ligne 17 nous l'avons sauvée retardée de 3 ans, les procédures n'ont pas été interrompues, le chantier a pu commencer, je dis bien le chantier, le premier chantier sur Gonesse ; il y a deux chantiers celui qui a commencé et celui de la gare qui n'a pas commencé. Que s'est-il passé au Tribunal administratif de Montreuil, c'est quoi le jugement ? Le jugement par rapport à un contentieux déposé par toujours les mêmes et comme l'a dit Madame Gris par rapport aux sympathiques oiseaux et vraiment nous les

oiseaux nous sommes pour, ça ne fait pas de bruit, ça ne pollue pas, ça n'arrose pas nos champs, mais vous savez il y a aussi tout simplement les quartiers de la Ville qui sont arrosés par le kérosène, la pollution, par le bruit, la pollution atmosphérique, quand même on aura l'occasion d'en reparler avec le projet de T4 mais les écologistes sont d'une discrétion assourdissante. Ils sont tellement focalisés sur Europacity et sur la gare du Triangle qu'ils en oublient l'essentiel en matière de pollution et même à l'échelle de la planète car le transport aérien à l'échelle de la planète c'est beaucoup plus attentatoire à la planète que le projet Europacity ou le projet du Triangle. Donc que s'est-il passé au Tribunal administratif de Montreuil, c'est quoi le jugement ? C'est donc par rapport à cela, une suspension pas de tout le tronçon Monsieur Ouchikh, il faut vraiment lire... non non Vous n'avez pas lu puisque vous avez dit tout est suspendu... »

Monsieur OUCHIKH :

« Ce n'est pas du tout ça. »

Monsieur le Maire :

« Mais si mais tout le monde l'a entendu et le compte rendu en fera foi, mais bon peu importe on ne va pas polémiquer là-dessus. C'est quoi la décision ? Le chantier continue et va continuer à partir du puits qui est en cours de creusement dans lequel on va descendre le tunnelier et donc le tunnel va être creusé sans suspension jusqu'au Bourget aéroport ; la suspension porte sur l'autre partie en direction de la gare du Triangle, c'est regrettable mais c'est sur 12 mois. Et le temps qui est nécessaire pendant que le tunnelier creuse en direction du Bourget c'est le temps à peu près de la suspension, donc relativisons les choses, que certains ne crient pas victoire car ce dossier est tout à fait régularisable, la SGP répondra sur les petits oiseaux et encore une fois moi j'aimerais bien aller voir ces oiseaux au-dessus de... et en tout cas on est prêts à les accueillir sur nos beaux espaces que sont la Patte d'Oie et le Vignois ; donc pas de problème pour les petits oiseaux et on va essayer de répondre aussi à l'Humain si possible, à l'Humain !

Et donc voilà sur cette décision du Tribunal, donc je crois qu'aujourd'hui le moment n'est pas venu de baisser la garde, aujourd'hui le moment est venu de combattre et pour ce combat nous ne sommes pas seuls ça a été rappelé. Tout à l'heure j'avais au téléphone la Directrice de cabinet de Valérie Pécresse et jeudi la Région va s'exprimer et je serai aux côtés de Valérie Pécresse jeudi à Paris, comme d'autres, pour soutenir le Val d'Oise et Gonesse.

Je veux dire, attention n'enfourchez pas le mauvais combat mais ça c'est votre affaire.

Donc en conclusion la motion nous la maintenons telle que nous l'avons proposée et donc voilà l'explication de vote pour la majorité municipale.

Monsieur Sabouret vous avez la parole, explication de vote. »

Monsieur SABOURET :

« Oui puisque j'ai été mis en cause donc tout à l'heure je voulais répondre. Alors moi j'avais l'espoir que nos positions, que nos motions puissent éventuellement converger, je regrette que ce ne soit pas possible parce que je pense que le consensus est toujours préférable pour essayer de dégager une puissance de conviction vis-à-vis notamment de l'extérieur parce que le problème qui se pose c'est comment va-t-on arriver à convaincre à l'extérieur ? Sur les nécessités, ça a été rappelé, de répondre aux attentes sur l'emploi, oui nous disons oui, oui trois fois oui c'est un impératif évidemment. Par contre pour le faire je pense que la stratégie qui a été déployée ce soir me semble inappropriée. Alors vous aviez dit pas de politique politicienne, pardonnez-moi mais j'ai entendu pendant les trois quarts d'heure d'intervention de la majorité beaucoup de politique politicienne, beaucoup de contre-vérités pour ne pas dire des mensonges. Sur la question de mon abstention sur la motion au Conseil départemental... »

Monsieur le Maire :

« C'est vrai ou c'est faux ? »

Monsieur SABOURET :

« Ben mon abstention elle est vraie. »

Monsieur le Maire :

« Ah bon. »

Monsieur SABOURET :

« Mais pour une bonne et simple... mais Monsieur le Maire laissez-moi, d'abord vous avez laissé entendre que j'étais le seul à avoir... d'abord vous avez laissé entendre que l'abstention était une hostilité, il y a deux Conseillers, deux Conseillères en l'occurrence départementales qui ont voté contre la motion... Monsieur Hakkou je ne vous ai pas interrompu, vous avez aussi dit pas mal de bêtises j'aimerais pouvoir les rectifier... »

Monsieur HAKKOU :

« Tu es en train de t'enfoncer encore plus. »

Monsieur SABOURET :

« Alors Monsieur le Maire ça commence à suffire à chaque fois que j'interviens dans ce Conseil municipal il y a quelques-uns de votre équipe qui n'arrêtent pas de m'interrompre, c'est insupportable vous ne tenez pas votre Conseil.

Monsieur le Maire :

« Il n'y a pas longtemps vous étiez encore dans cette équipe. »

Monsieur SABOURET :

« Monsieur le Maire je vous rappelle que c'était janvier 2016, que vous m'aviez exclu. »

Monsieur le Maire :

« Non mais non seulement vous avez trahi l'équipe mais maintenant vous trahissez Gonesse. »

Monsieur SABOURET :

« Oh alors Monsieur le Maire je ne peux pas vous laisser dire une chose pareille, vous n'êtes pas propriétaire de la Ville, Monsieur Blazy vous n'êtes pas propriétaire de Gonesse. »

Monsieur TIBI :

« Franchement ça ne vole pas haut. »

Monsieur SABOURET :

« Franchement vu l'échec sur Europacity on ne peut pas dire que vous l'avez bien servie dans ce dossier. Cet échec dans Europacity c'est aussi le vôtre, vous ne pouvez pas être dans le déni de vos responsabilités. »

Monsieur JAUREY :

« C'est un raccourci électoraliste. »

Monsieur SABOURET :

« Ce n'est pas un raccourci électoraliste c'est une réalité. »

Monsieur TIBI :

« Non moi je cautionne. »

Monsieur SABOURET :

« Nous, si on ne peut plus discuter en Conseil municipal on va arrêter le Conseil municipal ici, je pense que c'est plus simple, non mais bon... »

Monsieur le Maire :

« Allons y Monsieur Sabouret seul, a la parole. »

Monsieur SABOURET :

« Non mais j'espère que je ne vais pas être de nouveau interrompu. »

Monsieur le Maire :

« Non non je vous le garantis. »

Monsieur JAUREY :

« Il ne faut pas nous provoquer. »

Monsieur le Maire :

« J'en suis le garant mais voilà. »

Monsieur SABOURET :

« Monsieur Jaurey n'a pas été en reste dans l'énonciation de contre-vérités sur l'abstention au Conseil département. J'ai expliqué la position, d'ailleurs soit dit en passant les motions au Conseil départemental on les a aussi sur table, donc on ne peut pas les étudier auparavant, cette motion qui était particulièrement longue avait à mon sens une faiblesse, et je l'ai expliqué en Conseil départemental, j'ai expliqué ma position, une faiblesse que nous retrouvons aujourd'hui c'est que l'analyse selon laquelle Europacity est la seule condition de l'aménagement du Triangle de Gonesse est une analyse qui est une tuerie pour notre territoire pour la bonne et simple raison qu'aujourd'hui vous refusez, si vous acceptez cette position, si on accepte tous cette position, on refuse l'idée

d'imaginer un avenir à notre territoire alors qu'on le sait bien on peut écrire, on va demander à Macron de revenir sur l'abandon du Triangle de Gonesse, l'abandon d'Europacity pardon mais quel espoir... c'est un lapsus. »

Monsieur le Maire :

« Lapsus euh... »

Monsieur SABOURET :

« On peut lui demander de revenir sur l'abandon du projet Europacity mais cette position-là n'a aucune chance d'aboutir, donc vous pouvez jouer cette partition, dire c'est inacceptable, c'est scandaleux on est persécutés, ça soulage mais ça ne permet pas d'avancer.

Deuxième chose, le débat d'aujourd'hui il n'est pas pour ou contre Europacity, vous avez rappelé... vous m'avez accusé d'avoir été contre le projet, je n'ai jamais fait opposition au projet, je n'ai jamais pris une position hostile au projet, néanmoins j'ai eu des doutes sur la manière dont il était monté ce projet et comme vous avez dû à un moment donné le sentir, il était quand même mal engagé parce qu'il n'a pas su se renouveler et convaincre. Autour de nous on arrivait à convaincre des Gonessiens de l'utilité du projet, des Beauvillésois, des habitants de Goussainville mais le combat ne se jouait pas qu'à ce niveau-là, qu'est-ce qui a été fait pour convaincre les Franciliens ? Vous allez voir Valérie Péresse, Valérie Péresse a-t-elle été un soutien indéfectible au projet Europacity ? Vous savez très bien quelle est la réponse. Donc ne nous racontons pas d'histoires, ce projet-là avait un certain nombre de faiblesses et aujourd'hui ces faiblesses l'ont amené à se planter. Donc là, la stratégie que vous avez c'est de nous dire on s'est plantés eh bien on va continuer dans la même direction. Alors ne nous tenez pas pour responsables des échecs qui sont intervenus, qui sont vos échecs je le répète, ce ne sont pas nous qui sommes responsables de cet échec, c'est une conduite de projet qui a été défailante. Donc Monsieur Hakkou a dit il faut arrêter de rêver, peut-être qu'il faut arrêter de rêver...

Monsieur HAKKOU :

« Non au contraire. »

Monsieur SABOURET :

« Non pardon il faut rêver excusez-moi c'est mes notes qui étaient un petit peu en décalage, vous nous avez dit il faut rêver mais bien entendu qu'il faut rêver mais après il ne faut pas vendre de manière mensongère du rêve aux habitants en leur expliquant que le projet Europacity on va pouvoir le ressusciter. Je crois qu'il faut s'atteler rapidement à un projet alternatif... »

Monsieur HAKKOU :

« Un projet avec 3 Milliards !? »

Monsieur SABOURET :

« Mais Monsieur Hakkou si vous avez 3 Milliards... Monsieur Hakkou qui m'interrompt de nouveau... »

Monsieur le Maire :

« Monsieur Hakkou, laissez parler Monsieur Sabouret. »

Monsieur SABOURET :

« Mais ils pouvaient venir avec 4 Milliards ou 5 Milliards, Emmanuel Macron qui est le Président de la République a dit que ça ne faisait pas, moi à part aller prendre d'assaut l'Élysée et je pense que ce n'est pas ce que vous proposez ici, je ne vois pas quelle autre solution vous pouvez proposer pour qu'Europacity ressuscite. »

Monsieur le Maire :

« Très bien on a compris votre argument, ensuite ? et on termine pour que je donne la parole à Monsieur Tibi. »

Monsieur SABOURET :

« Non alors moi j'ai juste une question c'est comment vous entendez organiser le vote ? Vous mettez successivement au vote les deux motions ? »

Monsieur le Maire :

« Ben oui il y a deux motions. »

Monsieur SABOURET :

« D'accord. »

Monsieur le Maire :

« Ce sont deux motions qui sont contradictoires, donc il y en a qui vote l'une et d'autres qui votent l'autre, je pense ? Monsieur Tibi. »

Monsieur TIBI :

« Merci Monsieur le Maire. Bon je vais réagir sur deux trois petits points. Monsieur le Maire quand vous avez parlé des terres qui ont été achetées par AXA vous avez entièrement raison sauf que le projet Europacity n'existait pas encore, effectivement les 300 hectares il y avait un programme sur le développement économique et je l'ai dit tout à l'heure que Europacity est venu se greffer bien après, donc ça laisse sous-entendre que déjà ce qui avait été validé c'était le développement économique.

Ce qui me choque beaucoup et c'est là où je suis en train de m'interroger si nous, dans l'opposition, on ne s'est pas fait flouer par la majorité parce qu'en écoutant Monsieur Cauro tout à l'heure il semblerait d'après ses propos que vous étiez parfaitement au courant qu'il y aurait 500 commerces et c'est là que ça me choque, la grande vérité. Monsieur Cauro a exactement laissé sous-entendre ça, excusez-moi Monsieur Cauro vous avez laissé sous-entendre ça, c'est qu'aujourd'hui ils ont revu leur projet et ils sont redescendus à 200 commerces, donc ce qui laissait sous-entendre dans vos propos Monsieur Cauro, c'est que les 500 commerces vous le saviez au départ, que là vous avez trompé carrément la population, vous avez trompé carrément l'opposition et vous essayez... je ne vous ai pas coupé permettez, je vous ai laissé parler... Là vous laissez sous-entendre en parlant des 10 000 emplois, je vous ferai remarquer que quand j'ai posé la question, et j'avais demandé à ce que Immochan... d'ailleurs ça n'a jamais été 10 000 emplois, Immochan vous pouvez reprendre les dires c'était 3 000 emplois pour lesquels j'avais posé la question en son temps, qu'ils s'engageaient par écrit à embaucher effectivement 3 000 emplois c'est ce qu'ils n'ont pas fait.

Ensuite de faire croire Monsieur le Maire, comme vous laissez sous-entendre 10 000 emplois, 50 000 emplois, je vous rappellerai qu'à l'heure actuelle, que ce soit au niveau aéroportuaire ou même que ce soit dans les entreprises aux environs et même chez moi, nous avons de l'emploi et on arrive pas à trouver les personnes adéquates. Donc partant de là avant de dire on va créer de l'emploi et j'ai entendu Madame qui disait tout à l'heure, je crois que c'est Madame Maillard, pour la jeunesse je ferai remarquer que éventuellement si Europacity maintenant c'est du passé, mais imaginons que Europacity aurait pu se faire, c'est qu'effectivement et je rejoins un petit peu ce que disait Monsieur Ouchikh c'est qu'effectivement nous avons les jeunes qui habitent à l'heure actuelle à Gonesse et tout, il va falloir dans ces emplois parler au minimum deux trois langues pour pouvoir y prétendre puisqu'on a de gros problèmes au niveau aéroportuaire justement pour l'embauche à cause de ça.

Donc voilà notre position elle est claire, de toute manière nous sommes contre le projet Europacity, vous l'avez dit monsieur le Maire, on est totalement opposés parce qu'il n'y a pas eu du tout de transparence et je rajouterai qu'effectivement ce que j'avais omis de dire au départ ça concerne le T4 parce que le T4 prévoit 40 millions de passagers supplémentaires, ce qui nécessitera en tout état de cause au niveau routier un besoin énorme également d'infrastructures, donc ça laisse sous-entendre qu'au niveau écologie, au niveau pollution de l'air puisqu'on en parle ça posera énormément de problèmes, alors imaginez avec 31 millions dont 15 millions par voie routière, 40 millions de passagers combien par voie routière ? Je n'en sais rien, voilà où on en sera. »

Monsieur le Maire :

« Merci. Alors bon si vous êtes courts. »

Monsieur OUCHIKH :

« Explication de vote, chacun des membres de l'opposition a eu la parole, 7 minutes et 8 minutes, je revendique ce droit Monsieur le Maire, vous me laisserez quelques instants pour m'expliquer. »

Monsieur le Maire :

« Bon alors allez-y, intervenez sur le fond. »

Monsieur OUCHIKH :

« Je ne reviendrai pas sur les commentaires infamants, désobligeants de Monsieur Hakkou à titre personnel parce que ça ne mérite que le dédain, chacun relira le PV et chacun en conscience appréciera l'honnêteté intellectuelle de Monsieur Hakkou mais on est habitué avec ce Monsieur. Ce n'est pas le plus important je veux rectifier... »

Monsieur le Maire :

« Non non alors, utilisez votre temps de parole pour intervenir sur le fond. »

Monsieur OUCHIKH :

« Monsieur le Maire ne montez pas sur vos grands chevaux, laissez-moi parler bon sang ! »

Monsieur le Maire :

« Eh bien alors parlez utilement ! »

Monsieur OUCHIKH :

« Arrêtez de faire des gestes et laissez-moi parler s'il vous plaît. Alors que ce soit vous Monsieur le Maire ou Madame... je cherche votre nom un instant, excusez-moi, votre nom m'échappe excusez-moi chère collègue, vous avez au sujet de la décision rendue le 18 novembre dernier commis simplement une inexactitude, vous avez rappelé sur cette décision qu'il y a une suspension des travaux qui a été prononcée par le Tribunal administratif, je me suis rendue sur le site du Tribunal administratif, voilà ce que dit très brièvement le commentaire : *les travaux de la ligne 17 nord du réseau du transport du Grand Paris express sont partiellement suspendus* par le Tribunal administratif de Montreuil pour deux motifs, l'un sur lequel vous avez tout au long de cette soirée fait des gorges chaudes sur la nécessité d'avoir évidemment des études plus approfondies sur l'impact de nidification de certaines espèces animales nous sommes d'accord, mais, rajoute le Tribunal administratif, il faut être aussi exact sur cette question, sur les incidences, l'insuffisance d'études d'impacts sur les incidences cumulées du projet de la ligne 17. Donc il n'y a pas qu'une question liée à la nidification de certaines espèces animales, il y a des problèmes écologiques plus importants, ce point-là, n'est véritablement pas au cœur du débat Monsieur le Maire mais comme vous avez avec votre collègue Madame Gris à côté, encore une fois partiellement dit la vérité je me dois avec le verbatim de la décision du Tribunal, 15 pages, de rectifier cela.

L'essentiel, c'est pour cela que je ne vais pas voter votre motion, c'est d'arrêter de faire rêver à tort les Gonessiens sur un projet qui ne se fera pas, que le Président de la République a enterré définitivement ! Ça fait 10 ans que vous nous embobinez, que vous nous roulez dans la farine, arrêtons, pensons à l'avenir et travaillons à un projet alternatif. »

Monsieur le Maire :

« Ecoutez-moi je le dis et au-delà, en direction des Gonessiens, je suis franchement triste d'entendre les propos que j'ai entendus ce soir de la part de membres du Conseil municipal qui sont certes membres de l'opposition et surtout à quelques mois des élections municipales où c'est bien d'exacerber l'opposition mais il s'agit de l'intérêt de la Ville et des Gonessiens et au-delà d'un territoire et je pense que quand on veut exercer des responsabilités, il faut commencer par être responsable de ses propos. »

Monsieur TIBI :

« Il faut être transparent. »

Monsieur le Maire :

« Le projet Europacity si vous voulez mon sentiment, il a évolué, on l'a fait évoluer et vous négligez, vous ne parlez que du commerce, vous êtes toujours dans la caricature. Oui c'est vrai moi-même je leur ai demandé de préciser leur concept car il y avait quand même un peu de flou dans leur définition ; on est d'accord là-dessus mais Europacity c'est loin d'être ça, c'est aussi l'hôtellerie on n'en a pas parlé ce soir, c'est le loisir sans la piste de ski aujourd'hui, on n'en a guère parlé ce soir et c'est la culture on n'en a encore moins parlé ce soir en dehors de monsieur Hakkou. C'est cela qui donnera de l'attractivité au territoire et au-delà d'Europacity c'est le projet du Triangle et le projet du Triangle c'est du développement économique. Donc aujourd'hui ce qu'il faut assurer c'est l'ensemble, quand on dit Europacity c'est l'ensemble qu'il faut assurer et vous savez très bien, personne n'a la naïveté de penser que 3 Milliards d'euros d'investissements privés l'Etat va nous les compenser dans un plan alternatif en nous disant ne vous inquiétez pas, vous les Val d'Oisiens, les 3 Milliards d'euros qu'Immochan ne met pas sur la table moi je vous les met sans problème et je vous assure les 10 000 emplois, personne n'a cette naïveté évidemment.

Donc la question pour finalement pouvoir assurer la ligne 17, la gare du Triangle et le projet du Triangle ça commence par la défense d'Europacity qui peut évoluer encore, qui peut évoluer, mais on ne peut pas se passer des 3 Milliards d'euros d'investissements privés car je crains que nous ayons nos champs et rien que nos champs, et puis les perspectives d'emplois eh bien on passera à côté.

Donc je vous propose que nous votions maintenant et donc tout d'abord je propose de voter la motion que j'ai présentée. Qui est pour ? »

Monsieur HAROUTIOUNIAN :

« Juste peut-être une explication de vote. »

Monsieur le Maire :

« Non non, le vote est organisé il n'y a plus d'intervention, je regrette c'est la règle dans une démocratie. »

- Sur la motion relative au rétablissement du projet Europacity présentée par le Groupe Socialiste et apparentés et le Groupe Communiste et Républicain.
Groupe Socialiste et apparentés : 16 Pour
Groupe Communiste et Républicain : 6 Pour
Groupe Agir pour Gonesse : Ne prennent pas part au vote
Monsieur OUCHIKH (SIEL) non inscrit : Contre
Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : Ne prennent pas part au vote

Monsieur le Maire :

« Maintenant vous présentez votre motion. Qui est pour la motion Tibi-Sabouret ?...

Non ce n'est pas la majorité, non mais restez là monsieur Jaurey vous allez voter, contre cette fois-ci.»

Monsieur TIBI :

« Monsieur Jaurey a voté pour notre motion il a levé la main, je suis désolé. »

Monsieur JAUREY :

« Moi je ne voterai pas pour quelqu'un qui dit que la Présidente du Département a organisé une tuerie ! »

Monsieur TIBI :

« Michel s'il te plait ne t'énerve pas. »

Monsieur le Maire :

« Très bien. Qui est contre le vote de cette motion Tibi-Sabouret ?...

Monsieur JAUREY :

« Moi ! »

Monsieur le Maire :

« Voilà très bien le vote est clair. »

Monsieur TIBI :

« Pas étonnant. »

- Sur la motion relative au retrait du projet Europacity présentée par le Groupe Agir pour Gonesse et le Groupe Un Nouveau souffle pour Gonesse.
Groupe Socialiste et apparentés : 16 Contre
Groupe Communiste et Républicain : 6 Contre
Groupe Agir pour Gonesse : 3 Pour
Monsieur OUCHIKH (SIEL) non inscrit : Pour
Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 5 Pour

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame GRIS

PROCEDE à la création de postes.

Monsieur le Maire :

« Très bien des interventions ? Oui Monsieur Sabouret.»

Monsieur SABOURET :

« Alors sur le poste RAM on s'en réjouit plutôt puisqu'on avait...je me souviens que j'avais posé une question, enfin notre groupe avait posé une question sur la création d'un RAM à Gonesse lors d'une séance du Conseil municipal, je ne sais plus trop quand c'était, il y a quelques mois, sur l'histoire de la création d'un RAM à Gonesse ; donc j'en conclus que ce RAM va être concrétisé en regardant aussi la convention CAF derrière qui en parle. Est-ce que vous pouvez nous dire où le RAM sera localisé, est-ce que c'est dans les locaux de Louis Aragon... non ce n'est pas dans les dossiers... »

Monsieur le Maire :

« Tout à l'heure on revient sur le sujet, là on crée le poste pour l'instant. »

Monsieur SABOURET :

« Après sur le sujet du Directeur de la communication, moi je trouve curieux de faire une modification de poste comme cela à 4 mois de l'élection municipale mais bon, si c'est une régularisation à la limite ? »

Monsieur TIBI :

« C'est choquant ouais. »

Monsieur le Maire :

« Madame Gris réexpliquez parce qu'il n'y a rien de choquant, sauf ceux qui veulent être choqués. »

Madame GRIS :

« Je vais réexpliquer. Auparavant le Directeur de cabinet était en même temps Directeur de la Communication ; là le Directeur de cabinet n'est plus Directeur de la communication et c'est le Chef de service de la communication qui devient Directeur de la communication. »

Monsieur TIBI :

« On a diminué ses indemnités alors ? »

Madame GRIS :

« On est sur le même poste, la même personne, on change l'intitulé du poste mais la personne est la même, enfin on change l'intitulé du poste mais la personne est la même pour la même fonction. »

Monsieur TIBI :

« Les indemnités ont été diminuées non ? »

Monsieur le Maire :

« Il n'y a pas de dépense supplémentaire c'est même plutôt l'inverse. »

Monsieur TIBI :

« Il y a eu un transfert quoi. Il ne doit pas être content il gagne moins. »

Au terme de l'échange, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur le Maire

ATTRIBUE l'aide à l'installation d'un système d'alarme anti-intrusion et **ELARGIT** les conditions d'octroi aux locataires de maisons individuelles.

En complément de la présentation du rapport :

Monsieur le Maire :

« Je précise ça, il faut le dire et on doit communiquer autour de cela, que les assurances donc il faut que les gens sollicitent leur assureur qui aide aussi et qui peut aider de façon complémentaire à l'aide municipale. Ce qui fait qu'en plus cela vous permet d'avoir un système anti-intrusion, vous savez que beaucoup de pavillons ne sont pas équipés et c'est une aide à l'équipement pour mieux prévenir les cambriolages dans notre Ville. Je précise d'ailleurs à titre d'information que si on prend les deux derniers mois, le mois de septembre il y a eu 11 cambriolages, un peu plus au mois d'octobre puisqu'on monte à 14, on est à peu près sur des chiffres qui sont une douzaine, parfois un plus 14, mais je précise attention, il y a une pointe saisonnière de cambriolages à l'approche des fêtes de fin d'année donc il faut redoubler de vigilance et on va d'ailleurs s'y employer pour mieux informer les personnes qui aussi peuvent être victimes assez facilement, trop facilement parfois de cambriolages avec y compris des faux policiers ; ça arrive.

Vous avez le tableau des premières attributions avec une liste, vous voyez là nous attribuons 4 570 euros, je rappelle que l'enveloppe est de 25 000 euros donc on ne la consommera pas pour cette première année très certainement et en décembre nous aurons également un autre tableau à vous proposer.

Qui souhaite intervenir ? Personne ? Monsieur Tibi. »

Monsieur TIBI :

« Oui, non je ne vais pas intervenir parce que nous sommes en pleine campagne, je ne veux pas laisser sous-entendre... non non mais bien évidemment qu'on va le voter mais à l'évidence de toute manière le problème d'insécurité est grandissant depuis des années. »

Monsieur le Maire :

« Oui c'est connu, dans toutes les villes. »

Monsieur TIBI :

« Effectivement quand on parlait, ne serait-ce que même chez moi puisque j'ai été cambriolé il y a une dizaine de jours. »

Monsieur le Maire :

« Je le sais. »

Monsieur TIBI :

« Vous le savez et il n'y a pas que moi dans cette... au Clos du Temple où en une semaine il y a eu 4 ou 5 cambriolages et depuis des années d'ailleurs on vous réclame la vidéo à l'entrée puisqu'il n'y a qu'une entrée et qu'une sortie mais à l'évidence vous n'êtes pas tellement pour la vidéo-surveillance. »

Monsieur le Maire :

« Mais si le programme va être installé. »

Monsieur TIBI :

« Ah ben maintenant oui, il serait temps. C'est très bien Monsieur le Maire, j'en prends acte je ne vais pas faire de campagne ce soir, je prends acte que vous allez commencer à vous intéresser à la vidéo qui serve à quelque chose. Donc là bien évidemment on va voter parce que ça ne peut que leur permettre de dépenser un peu moins parce que 400 euros bien évidemment ça va dépasser largement. Voilà merci. »

Monsieur le Maire :

« Monsieur Tibi. »

Monsieur TIBI :

« Oui Monsieur le Maire. »

Monsieur le Maire :

« La vidéo Clos du Temple rue Claret est en cours d'installation. »

Monsieur TIBI :

« Oh bonne nouvelle, les habitants du Clos je vais pouvoir leur dire. »

Monsieur le Maire :

« Mais ils le savent. »

Monsieur TIBI :

« Ah non non, apparemment je ne suis pas au courant vous voyez, c'est marrant parce que je suis élu à Gonesse, je fais partie du Conseil municipal et c'est marrant en Conseil municipal on n'en a pas débattu. Comme quoi la démocratie vous en avez fait encore un exemple ce soir. Je vous remercie beaucoup Monsieur le Maire, vous voyez là il y a du public encore, comme quoi tout est fait en catimini. Merci beaucoup Monsieur le Maire. »

Monsieur le Maire :

« De rien Monsieur Tibi. »

Monsieur TIBI :

« Au mois de mars vous verrez que ce sera autre chose. »

Monsieur le Maire :

« Mais oui Monsieur Tibi, je vais vous dire... »

Monsieur TIBI :

« Vous avez perdu une occasion de vous taire Monsieur le Maire. »

Monsieur le Maire :

« Monsieur Tibi vous pouvez peut-être pour l'instant vous taire parce que vous n'avez pas la parole. D'accord. Donc il y a 62 caméras déployées sur la Ville. »

Monsieur TIBI :

« Mais non 57. »

Monsieur le Maire :

« Vous êtes mieux informé que le Maire c'est formidable. »

Monsieur TIBI :

« Les 5 ne sont pas encore installées. »

Monsieur le Maire :

« Monsieur Tibi vous êtes de mauvaise foi, je n'insiste pas. »

Au terme de l'échange, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAUREY

APPROUVE la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2019 – Budget Principal.

Monsieur le Maire :

« Qui souhaite intervenir ? Monsieur Tibi. »

Monsieur TIBI :

« J'ai promis à Monsieur Jaurey de ne pas être long. »

Monsieur le Maire :

« Alors allez y commencez. »

Monsieur TIBI :

« Ça va être très court parce que nous allons voter contre, vous n'avez pas de chance, ce n'est pas une surprise, sachant que de toute manière le Compte administratif qu'on a débattu il y a quelques temps on a voté contre et ça ne faisait que confirmer les craintes que nous avons depuis des années. Donc là bien évidemment on va poursuivre en votant contre. On a bien noté 51 fonctionnement, 39 investissement, vous avez fait des modifications c'est très bien sauf que pour nous l'endettement est assez considérable et donc on attendra mars, en espérant que nous serons élus et nous ne manquerons pas de faire un audit pour vraiment éplucher tout ça. Merci. »

Monsieur le Maire :

« Bien. Monsieur Sabouret. »

Monsieur SABOURET :

« Oui alors ça nous a été présenté comme de l'ajustement technique, il y a quand même deux trois petites remarques à mon avis à faire sur cette DM n°1. La première c'est que moi je m'interroge quand même sur la stratégie qui consiste finalement à retirer de l'argent de l'investissement pour en mettre sur le fonctionnement, donc qu'est-ce que ça traduit ? Ça traduit à mon avis une surchauffe budgétaire pré-électorale. Deuxième élément, il y a quand même quelques lignes qui m'intriguent il y en a une en particulier qui est le compte 6227, alors qu'on avait 72 000 euros prévus pour les frais d'actes et de contentieux, là on passe à 202 000 euros supplémentaires qui nous sont proposés ; ce n'est pas une mince affaire quand même au niveau de cette ligne budgétaire, ce n'est pas une augmentation de 10%, ça c'est un triplement. Donc moi je m'interroge sur les raisons qui ont amené à cela, donc voilà ça c'est une vraie interrogation.

Et après sur la stratégie budgétaire que vous avez, aujourd'hui manifestement on est en train de chercher des sous dans les coins pour pouvoir faire les travaux un petit peu partout, en tout cas les petits travaux qui sont pris sur le fonctionnement, les petites opérations de fonctionnement et c'est ça qui explique pourquoi vous avez réduit la section d'investissement de manière assez significative. Donc voilà nous on votera de la même manière, on votera contre mais j'aimerais avoir une réponse sur ma question sur la ligne du contentieux. »

Monsieur le Maire :

« Très bien. Pas d'autres questions ? Le rapporteur peut répondre donc. »

Monsieur JAUREY :

« Bien sûr. Monsieur Tibi vous allez être surpris mais je vous laisse regarder les chiffres d'une manière plus précise, être surpris parce que quand on verra les orientations budgétaires dans un mois environ, vous serez surpris de constater que l'endettement de la Ville n'a pas bougé depuis 2014, il sera à 100 000 euros près celui de 2014 et vous remarquerez également que nous sommes pour le désendettement catalogués y compris par la Direction départementale des Finances publiques comme une ville qui a peu d'endettement. D'ailleurs si vous regardez, mais vous ne l'avez certainement pas regardé, les chiffres d'entrée la première page, vous verrez que la Ville est... si vous regardez l'encours de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, ce n'est pas moi qui le dit ce sont les chiffres officiels : Gonesse on est à 60,99%... attendez je finis, oui mais c'est le document budgétaire officiel, c'est-à-dire validé par la Trésorerie et la moyenne nationale des villes de la strate de 20 000 à 50 000 habitants elle est à 76%, voilà. Ce qui fait que nous sommes bien en-dessous. La réalité Monsieur Tibi elle est simple, elle est budgétaire et vous le savez je ne vais pas répéter ce que je dis 20 fois c'est que l'action qui a été menée sur le développement économique par le Maire, il faut le dire... »

Monsieur TIBI :

« J'ai essayé d'être sage ce soir. »

Monsieur JAUREY :

« ...rapporte près de 14 millions dans le budget en impôts économiques qui nous sont aujourd'hui reversés par l'attribution de compensation et je l'ai dit tout à l'heure dans mon intervention, sur 8 800 000 euros de produit de la Taxe foncière, la part payée par les ménages représente 3 millions et la part payée par les entreprises représente plus de 5 millions ce qui fait que le développement économique, et nous en parlions tout à l'heure, que nous mettons en valeur dans cette ville, ce qui est une priorité, qui est un enjeu pas seulement pour financer mais aussi pour l'emploi, rapporte pour la Ville, c'est une manière de redistribuer. Bien-sûr à partir de là cette recette supplémentaire, vous savez je le dis, quand on regarde mais Monsieur Sabouret doit regarder quand même un peu même s'il n'y assiste pas toujours au Conseil communautaire, la Ville de Gonesse dans l'attribution de compensation est parmi les villes qui touche le plus, je dirais même celle qui touche le plus en raison de ce développement économique. Mais je pensais que vous voteriez autrement mais je m'aperçois que vous ne votez pas toujours autrement.

En ce qui concerne le 6224, le 6224 c'est tout simplement le contentieux et donc je vais vous donner les chiffres, je suis en train de regarder les chiffres, le contentieux concerne Dexia évidemment je vous signale que pour Dexia on a reçu, c'est une victoire éclatante... »

Monsieur TIBI :

« Le bénéfice est passé dans les frais d'avocat. »

Monsieur JAUREY :

« ...4 millions et demi, mais ça vous gêne mais je vais vous le dire, 4 millions et demi. Le problème c'est que nous avons le PLU pour 160 et quelques mille euros, nous avons Dexia pour 64 000 euros et certainement que c'est un acompte parce qu'ils n'ont pas fini, il y aura certainement un versement supplémentaire et donc voilà... plus quelques petits contentieux secondaires mais l'essentiel est là et je le dis.

Alors en ce qui concerne le budget vous avez pu remarquer que nous tenons. Vous m'aviez dit au Budget principal que c'était un budget important nous avons un budget qui en réalité influe sur même pas un peu plus d'un demi pourcent, c'est-à-dire 0,66%, sur le fonctionnement et moins de 3% sur l'investissement avec des réalisations sur le fonctionnement. Monsieur Sabouret vous savez très bien que notamment dans les lignes de fonctionnement il y a tous les travaux d'entretien etc... et nous avons fait dans cette ville je pourrais vous dresser la liste, nous avons fait un certain nombre de travaux qui se voient et qui sont dans les dépenses d'entretien et qui figurent dans le fonctionnement, mais ça je vous le répète chaque année ce n'est pas une surprise, chaque année nous faisons la même chose et chaque année les Gonessiens sont contents de ce que nous faisons. »

Monsieur SABOURET :

« Il y a quand même un problème dans l'explication qui m'a été donnée. »

Monsieur le Maire :

« Non mais Monsieur Cauro voulait intervenir. »

Monsieur SABOURET :

« Ah pardon. »

Monsieur CAURO :

« Très vite je voulais juste faire une remarque. Je suis quand même amusé par l'intervention de Monsieur Sabouret qui parle de surchauffe sur le budget de fonctionnement alors qu'il y a 0,66% de dépenses supplémentaires et qu'il s'inquiète d'une ligne qui représente 0,2% du budget. »

Monsieur le Maire :

« Monsieur Sabouret une dernière intervention. »

Monsieur SABOURET :

« Oui enfin bon il n'a pas dû bien regarder les bonnes lignes parce qu'il y a 1 million de budget qui passe d'un côté et ensuite de l'autre. La réponse que Monsieur Jaurrey m'a apportée enfin me paraît quand même curieuse, c'est-à-dire que vous nous expliquez qu'on a gagné des contentieux et du coup on a des dépenses supplémentaires. En plus vous confondez quand même deux lignes budgétaires la 6226 c'est les honoraires d'avocat, alors là si vous me parlez d'honoraires d'avocat vous devez le mettre sur le 6226, mais les 6227 c'est les frais d'actes et de contentieux si je ne me trompe pas avec mes petits souvenirs de comptabilité, c'est là qu'on passe tout ce qui est les pénalités, tous les frais, tous les dépens quand on est condamné aux dépens Monsieur Jaurrey par exemple dans une procédure judiciaire, les dépenses sont placées sur cette ligne la 6227.

Donc votre explication, je ne vais pas forcément vous demander une réponse là maintenant mais votre explication n'est pas bonne ce soir. »

Monsieur le Maire :

« Non mais je pense que la mauvaise foi c'est difficile de la combattre. Donc je vais soumettre au vote de projet de budget modificatif. »

Groupe Socialiste et apparentés : 16 Pour

Groupe Communiste et Républicain : 6 Pour

Groupe Agir pour Gonesse : 3 Contre

Monsieur OUCHIKH (SIEL) non inscrit : Contre

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 5 Contre

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame MAILLARD

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT).

Monsieur le Maire :

« Très bien merci Madame Maillard. Je vous rappelle Madame Maillard qu'après vous aurez à présenter le dossier CAF. Y-a-t-il des interventions sur ce sujet très important pour la réussite de nos enfants ? Monsieur Sabouret. »

Monsieur SABOURET :

« Oui écoutez nous on partage l'objectif de réussite éducative et de bien-être des enfants. La différence c'est qu'on pense que la manière de mettre en œuvre cet objectif ne correspond pas aux attentes qu'ont les parents et aux besoins qu'ont les familles, notamment sur la question du rythme scolaire. Nous avons, nous, fait une enquête auprès des parents l'année dernière et dans cette enquête il apparaissait très clairement qu'à peine 15% des gens étaient favorables au maintien de la semaine scolaire telle qu'elle est aujourd'hui. Donc vous balayez cela d'un revers de main, je pense qu'on ne peut pas assurer la réussite des enfants et on ne peut pas assurer une politique scolaire adéquate, appropriée, dans une commune si on ne prend pas un minimum en compte les attentes des familles. Donc c'est la raison pour laquelle, la principale raison pour laquelle et c'est dommage nous le regrettons parce que sur un certain nombre de points on aurait pu être en convergence mais à cause de ce point-là nous ne voterons pas le PEDT que vous nous proposez aujourd'hui. »

Monsieur le Maire :

« Y-a-t'il d'autres interventions ? Non, alors donc je vais moi intervenir. Evidemment on voit bien que cette séance est décidément à 3 mois, 4 petits mois des élections municipales, donc chacun essaie de roder ses arguments bons ou mauvais. Sur cette question de l'éducation Madame Maillard a rappelé des réalités chiffrées sur le nombre de jours d'école en France mais aussi sur les rapports très convergents sur le fait que les enfants apprennent mieux le matin que l'après-midi et qu'il faudrait

l'après-midi justement alléger et organiser ce que nous faisons sur une journée, des activités périscolaires qui sont suivies, contrairement à ce que vous dites Monsieur Sabouret, là aussi excusez-moi mais décidément on est dans le 80%, tout à l'heure c'était 82% pour Europacity et là c'est 80% de familles qui donc se sont inscrites pour les activités périscolaires ; 80% des effectifs bien évidemment mais c'est un 80% ; quand même. Donc quand on dit comme ça, ce n'est pas l'attente des familles, il faut connaître les familles de Gonesse et d'ailleurs au passage quand on est élu et donc... faire confiance à l'école de la République à Gonesse et ne pas scolariser ses enfants à l'extérieur de la Ville quand on prétend vouloir exercer des responsabilités de Maire en particulier. En tout cas quand on prétend mais évidemment je ne dénie pas aux parents le choix qu'ils ont à faire pour leurs enfants mais simplement quand on prétend défendre des valeurs il faut être cohérent.

Donc moi je prétends, et c'est une question de conviction, je rappelle que vous êtes toujours socialiste Monsieur Sabouret et que c'est une loi socialiste de Vincent Peillon... non mais c'est moi qui parle là... qui a été le Ministre qui a fait voter cette loi au début du quinquennat de François Hollande et on est dans une étrange République parce que moi ici à Gonesse avec l'équipe municipale, nous appliquons la loi et nous sommes 20% en France à appliquer la loi, il y a 80% par dérogation autorisés toujours par le Gouvernement cette fois-ci à ne pas l'appliquer ; étrange République quand même franchement, il eut mieux valu refaire une loi et à ce moment-là on respectait tous la nouvelle loi mais ce n'est pas le cas.

Le sujet il est important il y a trop d'échec scolaire encore, il faut donc permettre la réussite scolaire et la réussite scolaire c'est l'apprentissage des enfants en particulier, dans les meilleures conditions donc le matin, mais on aura l'occasion d'en reparler devant les Gonessiens pour cela la campagne effectivement sera utile.

Donc pour l'heure, il s'agit de présenter l'ensemble des actions éducatives et telles que vient de les présenter Madame Maillard. Je soumetts donc au vote ce Projet Educatif Territorial. »

Groupe Socialiste et apparentés : 16 Pour
Groupe Communiste et Républicain : 6 Pour
Groupe Agir pour Gonesse : 3 Contre
Monsieur OUCHIKH (SIEL) non inscrit : Pour
Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 5 Contre

Monsieur TIBI :

« Les TAPS retour aux 4 jours. »

Monsieur le Maire :

« Très bien pas de problème, vous êtes contre c'est noté, c'est enregistré. »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame MAILLARD et en préambule :

« Donc Monsieur Sabouret soyez attentif parce qu'effectivement vous avez posé une question au mois de juillet et nous ne pouvions pas vous répondre parce qu'on était encore en pleine négociation avec la Caisse d'Allocations Familiales et nous n'avions pas toutes les réponses. »

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise le nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022.

Monsieur le Maire :

« Merci. Y-a-t' il des interventions ? Monsieur Sabouret. »

Monsieur SABOURET :

« Oui donc nous on est plutôt favorables aux objectifs qui sont fixés et même aux modalités en l'occurrence. J'ai par contre une petite question sur la construction de la nouvelle crèche, vous ne nous avez pas précisé quelle était la part de réservation Ville de la nouvelle crèche. Dans le document là on nous indique qu'il y a 45 berceaux avec une capacité maximale de 54 places avec les chevauchements horaires, mais quelle est la capacité qui est dédiée à la Ville ? Puisque c'est une crèche en DSP mais ce n'est pas une crèche... »

Monsieur le Maire :

« La question est claire, réponse claire. »

Madame MAILLARD :

« Ben c'est 45 places, la totalité parce qu'on a des gros besoins sur la Ville. »

En l'absence d'autres questions de la part de l'assemblée, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame CAUMONT

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association « Omnisport National » et **ATTRIBUE** une subvention pour soutenir des actions de soutien scolaire.

Monsieur le Maire :

« Bien des interventions ? Pas d'interventions, nous délibérons. »

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAUREY

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'étude entre l'Epareca, la Caisse des Dépôts et Consignations et la commune relative au centre commercial de la Madeleine.

Monsieur le Maire :

« Pas de questions ? Nous délibérons. »

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur CAURO

PREND en considération le projet d'aménagement dans le périmètre d'étude « Patte d'Oie – Moulin des Marais – Fontaine Cypierre ».

Monsieur le Maire :

« Merci pour ces explications très claires. Y-a-t'il des interventions ? Pas d'interventions, nous délibérons.»

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

Départ de Messieurs TIBI, HAROUTIOUNIAN et YAPO à 23h40.

DELIBERATIONS N'APPELANT PAS DE DEBAT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur le Maire

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association "Le Souffle" pour la mise en place de permanences d'un Ecrivain Public dans le cadre du Point d'Accès au Droit.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame GRIS

PREND ACTE de la présentation de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.) pour l'année 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL

REPORTE à une séance ultérieure le dossier relatif au protocole d'engagements renforcés et réciproques dans le cadre du Contrat de Ville intercommunal au titre des années 2019-2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAURREY

APPROUVE la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2019 – Budget Assainissement.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAURREY

APPROUVE la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2019 – Budget Lotissement des Jasmins.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAURREY

PROCEDE à l'admission des titres en non-valeur de produits irrécouvrables sur exercices antérieurs – Budget principal.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAURREY

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°2 relatif à l'acquisition de mobilier scolaire et de mobilier de bureau pour le lot n°1 : Mobilier et matériel scolaire pour les écoles, accueils de loisirs de maternelle.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAURREY

AUTORISE le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'acquisition de mobilier scolaire et de mobilier de bureau pour le lot n°1 : Mobilier et matériel scolaire pour les écoles, accueils de loisirs de maternelle.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAUREY

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°1 relatif à l'entretien, la rénovation et l'acquisition des systèmes de sécurité anti-intrusion pour équiper les bâtiments communaux.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAUREY

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer les marchés de services d'assurances de la Ville.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur JAUREY

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'exploitation de la Liaison Nord-Oise-Marne engendrant une redevance de transit.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame GRIS

APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 9 septembre 2019 relatif à la restitution aux communes de la compétence vidéo-protection.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame MAILLARD

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°1 relatif à la construction d'une nouvelle école élémentaire Marc Bloch et Marie Curie pour le lot n°1 : Terrassements - VRD - Gros œuvre - Carrelage - Faïence - Résine avec l'entreprise Domatech.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur RICHARD

ATTRIBUE le Fonds d'Aide et de Promotion du Sport – F.A.P.S. – aux associations sportives.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur RICHARD

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle à l'association Gonesse Objectif Subaquatique et Tir (GOST) pour couvrir les frais fédéraux induits par l'action d'initiation à la plongée.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur OUERFELLI

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec le Réseau Périnatal du Val d'Oise pour la mise en œuvre d'activités physiques et sportives adaptées favorisant la prise en charge du diabète gestationnel des femmes enceintes au cours de l'exercice 2019-2020.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame MAILLARD

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales la convention d'objectifs et de financement pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents Rafael Padilla et de la charte de la laïcité de la branche famille.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame MAILLARD

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise la convention d'objectif et de financement relative au fonds de modernisation des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame MAILLARD

ANNULE partiellement la délibération n°107 du 27 mai 2019 attribuant une subvention à l'association « APCE 95 » et **ATTRIBUE** une subvention à l'Union Départementale des Associations Familiales du Val d'Oise (UDAF 95) pour soutenir le dispositif « Point Accueil Ecoute Jeunes/Parents ».

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur BOISSY

ACCEPTE la prise en charge de factures d'assainissement pour le compte de la Résidence du Parc de la Commanderie.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur BOISSY

ACCEPTE la prise en charge d'une facture de la société MNP pour une intervention sur le réseau d'eaux usées.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur BOISSY

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec la Société du Grand Paris et VEOLIA pour le financement des études et des travaux de mise en compatibilité du réseau de distribution d'eau potable nécessaire à la réalisation de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame CAUMONT

ATTRIBUE une subvention à l'association Pôle S pour soutenir le projet « Ma 6T va coder, l'école du Web des quartiers populaires de Gonesse ».

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur HAKKOU

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention pluriannuelle entre la Ville et la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, pour la mise en œuvre d'un orchestre « DEMOS » (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale).

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur HAKKOU

ATTRIBUE une subvention de fonctionnement pour l'année 2019 à l'association Coraçoés Do Minho.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur HAKKOU

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'association Unis-cité pour la mobilisation de deux volontaires en service civique dans le cadre du plan Education aux Médias et à l'Information proposé par le Ministère de la Culture.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame TORDJMAN

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gonesse et du Pays de France pour la publication d'un ouvrage consacré à l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Gonesse.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur CAURO

REPORTE à une séance ultérieure le dossier relatif à l'acquisition de la parcelle ZS 548 appartenant à Espace Habitat Construction (EHC) et rétrocession d'une partie de la parcelle ZS 548 au SIAH ainsi qu'aux riverains.

Explication de vote de Monsieur SABOURET :

Monsieur le Maire :

« Oui explication de vote. »

Monsieur SABOURET :

« Oui explication de vote parce qu'il y a quand même quelque chose qui nous chagrine dans ce dossier, c'est très bien de restituer les parcelles effectivement c'est une régularisation foncière en réalité. Mais c'est les conditions économiques de la régularisation foncière qui nous interrogent puisque d'un côté on achète à 4 euros le mètre carré à Espace Habitat Construction puis on va, pour ce qui est des riverains, revendre à 15 euros le mètre carré aux riverains. Donc je pense qu'une régularisation foncière ça doit se faire je veux dire sans... enfin au même prix chez les uns et chez les autres, là on fait de l'argent sur le dos des riverains ; ce n'est pas une très bonne idée. »

Monsieur le Maire :

« Alors d'abord il faut écouter l'explication parce qu'il y a une explication qui est d'ordre technique avant de faire des commentaires très politiques et électoralistes.»

Monsieur CAURO :

« On ne fait pas de l'argent sur le dos des riverains ; vous savez que dès qu'on vend quelque chose on doit demander l'avis des Domaines. L'avis des Domaines était à 70 euros le mètre carré, on a réuni les riverains et nous nous sommes mis d'accord avec eux sur un prix et ce sont les riverains qui ont accepté ce prix. Donc la Commune n'a pas cherché à faire des bénéfices, l'opération est équilibrée. »

Monsieur le Maire :

« Mais là l'explication est claire et tout à fait... Cela mérite que je réexamine personnellement la question, donc la question est reportée. »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur CAURO

PREND ACTE du rapport annuel 2018 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne (S.I.A.H.).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur CAURO

APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société ILIAD 7 un avenant n°1 à la convention d'autorisation d'occupation du domaine public concernant l'implantation d'une station radioélectrique, sise 2 impasse Louis Lépine, cadastrée AH n°103.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame VALOISE

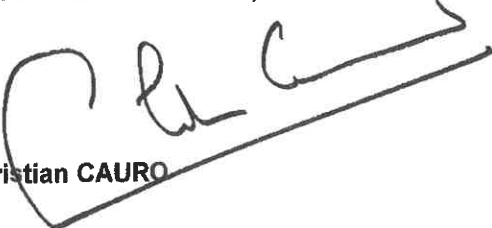
ATTRIBUE des subventions sur projets dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants.

APPROBATION A L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte des décisions prises par Monsieur Le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à **00h15**.

Le Secrétaire de Séance,



Christian CAURO

